

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 29.]

MONTRÉAL, 25 AVRIL, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer. Une remise libérale est accordée aux annonces à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 11 rue St. François Xavier, Bâtisse de la Gazette.

Abonnement - 10 cts. la ligne par insertion. \$2 par an.

L. E. MORIN & C<sup>IE</sup>  
Éditeurs-propriétaires.

## JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Malle.	No 3 Fret.
Richford, Vt.....	Dép.	A. M.	A. M.
Abercorn.....	23	6.10	6.10
Sutton Flat.....	8	6.20	6.25
Emerson's.....	11	6.50	7.15
West Brome.....	15	7.05	7.35
Sweetsburgh.....	18	7.20	7.50
Cowanville.....	20	7.30	8.10
East-Farnham.....	24	7.40	8.30
Brigham.....	28	7.50	8.40
Farnham.....	28	7.55	.....
West-Farnham.....	33	8.10	9.10
St. Jean.....	.....	8.45	.....
Montréal.....	Arr.	9.50	.....

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Fret.
Montréal.....	Dép.	P. M.	A. M.
St. Jean.....	.....	4.30	.....
West Farnham.....	.....	5.15	10.30
Farnham.....	4	5.30	.....
Brigham.....	7	5.35	11.00
East Farnham.....	9	5.45	11.20
Cowanville.....	13	5.55	11.45
Sweetsburgh.....	15	6.05	11.55
West Brome.....	18	6.20	12.10
Emerson's.....	23	6.35	12.30
Sutton Flat.....	25	6.45	12.50
Abercorn.....	31	6.55	1.20
Richford, Vt.....	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiqueront à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER, Gérant.

Montréal, P.-Q., 2 novembre, 1872.

## LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLEES du CANADA et des ÉTATS-UNIS.

### 1871-72--Arrangements d'Hiver

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3400	[En construction.]
SARMATIAN.....	3000	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2900	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Mallees et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Portland :

Austrian.....	20 Avril.
Sarmatian.....	27 " "
North American.....	4 May.

Prix du Passage de Portland :—

Cabine.....	\$70 à \$80
Entrepont.....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW devront faire le voyage entre la Clyde et Portland pendant la navigation de la saison d'hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser à Portland, à J. L. PARKER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLAN, RAE & Co ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMIDT & Co ; à Rotterdam, à G. P. IRTMAN & ZON ; à Hambourg, à W. GINSON & HUGO ; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres à MONTGOMERIE & GREENHURNE, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN BROS. James Street, ou à H. & A. ALLAN.

Coin des Rues Youville et Commune.

## W. & F. P. CURRIE & C<sup>IE</sup>.

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRE, TUBES A GAZ,

Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné  
Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain,  
Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland  
Antimoine, Vitres, Do du Canada,  
Zinc en Feuilles, Peinture, Tuile à Paver,  
Zinc en Lingote, Terre à briques, Vases de Jardin,  
Plomb en Saumon, Fus Coudes, Dessus Chemn,  
Rouge de Plomb, Briques afeur, Fontaines,  
naise.

Blancs de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encastrées Patente, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



COMPAGNIE DU

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à..... 8.00 A. M.  
Express de Nuit do do..... 8.00 P. M.  
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.  
Train Mélè pour Kingston do do 6.00 A. M.  
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00 (taidi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires.... 7.00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A. M.  
Express pour New-York et Boston via Vermont Central..... 3.30 P. M.  
Le train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les trains du Stanstead, Shefford & Chambly et de Jonction des Cantons du Sud Est..... 3.00 P. M.  
Train de la Malle pour Island Pond, et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.  
Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland et Boston et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement à..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers Carlotta ou l'heure laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedi après-midi à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

Montréal, 31 Octobre 1871.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

## Distillateurs.

## DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

## AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Fournisseurs ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont incontinent prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour *Alcool à 45 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.*

J. P. WISER & C<sup>ie</sup>.

Représentés à Montréal par

MORIN & C<sup>ie</sup>.

24 Rue St. Sacrement.



## AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY DE SEIGLE, WHISKEY DE MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Toime contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontre par le dessin ci-haut.

GOODERHAM &amp; WORTS,

A. &amp; A. B. CHARLEBOIS,

Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

## SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et alterations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT

OLD RYE WHISKY

ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.

ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW & C<sup>ie</sup>.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

P. POULIN & C<sup>ie</sup>,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDON ROUGE, GENEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOLZ, ABSINTHES, BAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

## Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE 701 TRES SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, ou Saumuré, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE

FINNAN HADDIES toujours en mains.

Entrepôt des Pêcheries Moine—31, St. Nicholas, MONTREAL.

## Marchands de Vins.

## Vins d'Espagne

## IMPORTATION DIRECTE.

50 QUARTS EL DOURO [Cinq grappes].

100 " " [Trois grappes].

250 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.  
25 PIPES }

A Vendre par

VILLENEUVE &amp; LACAILLE

343 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Soeurs)

MONTREAL.

## Importation Directe.

J. HUDON & C<sup>ie</sup>.

246 RUE ST. PAUL &amp; 199 &amp; 201 RUE DES

COMMISSAIRES.

OFFRENT EN VENTE :

## SPIRITUEUX, ETC.

Caisses, } Eau-de-Vie de Robin, Hennessy,  
Barriques, } Chuloupin, Otard Dupuy, &c.  
Quarts, }  
Huitième. }

## Eau-de-Vie Giraud et Frere,

En Caisses.

Barriques, } Genièvre DeKuyper, Houman.  
Caisses, } Porter de Guinness, grandes et  
do. } petites bouteilles.

## Vins.

Muscadet, Véritable Bourgogne, San Pedro, Pur jus, Sicile blanc et rouge, Champagne cachot vert.

## Vin de Messe

spécialement importé pour le Clergé du Canada.

Porto de Thompson et de Graham, diverses marques.—Sherry de Duff, Gordon & C<sup>ie</sup>, diverses marques.

## Vinaigre de Vin blanc de Bordeaux.

HUILES D'OLIVES en fûts et caisses de Sicile, de Bordeaux et de Marseille.

## Denrees Coloniales.

CAFÉ vert, rôti, moulu; SUCRE blanc, blond et jaune; MELASSE centrifuge, moseovade, terrée, Barbade, &c., &c.

TABAC manufacturé, Cigares, &amp;c., &amp;c.

THÉ verts et noir, japonais, &amp;c.

## Cire blanche de la Havane.

## Produits Chimiques.

Couperose, Alun, Vitriol, Sol Epsom, Garance, &c., &c.

## Divers.

Chandelle Spermacétique de Belmont, 6 et 12; Bougies françaises, Paraffine, Marinades Cross & Blackwell, Wyatt, &c., Noix, Raisins, Fignes, Prunes, &c., &c.

## Macaroni et Vermicelle de

Bordeaux et de Marseille.

## Marchands de Tabac, Cigares, &amp;c.

## CIGARES.

100,000 CHEROOTS

## DE MANILLE

A VENDRE PAR

H. J. GEAR,

32, Rue St. Nicholas,  
MONTREAL.A. DUBORD & C<sup>ie</sup>.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 &amp; 229 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY & C<sup>ie</sup>,MANUFACTURIERS DE TABACS,  
271 RUE ST. PAUL,

MONTREAL, P.Q.

## Marchands de Cuir.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'HUMIDITÉ et du FROID, LES RHUMES de GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

LE

## VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE

## GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays:—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à l'Exposition du Grand Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Grand Central—Premier prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Wellan 1, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des remplis, piquer, rebattre, et c. udre toutes les étoffes depuis les plus légères jusqu'aux cairs les plus épais. PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés des environs de Montréal.

Librairie et Relleure.

LIVRES.

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. .... 30c.  
 Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. .... 55c.  
 Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. .... 88c.  
 Cours d'Economie Industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. .... 2.10c.  
 Entretiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. .... 2.40c.  
 Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. .... 15c.  
 Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-74, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. .... 65c.  
 Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. .... 1.00c.  
 Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufor, in-12 br. .... 50c.  
 Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. .... 60c.  
 Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. .... 63c.  
 Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. .... 40c.  
 En vente à la librairie  
 J. B. ROLLAND & FILS,  
 12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELLEUR,  
 250 — RUE ST. PAUL — 250  
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,  
 MONTRÉAL.

Courtiers.

MORIN & CIE.,

Contiers et Commissionnaires,

POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE

COMESTIBLES,

EPICERIES,

SPIRITUEUX,

ET

DENREES COLONIALES.

AGENTS POUR LA

Dis'illierie de Prescott.

No. 24 RUE ST. SACREMENT, MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES,

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ,

HUILES,

EPICERIES,

et DENREES COLONIALES

Coin des rues

ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,

MONTRÉAL.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,

MARCHAND EN GROS DE

THÉ, SIROP ET MELASSE,

Soul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs. OFFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.

" CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.

" FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALK

& FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.

17 Rue St. Sacrement,

MONTRÉAL, P.Q.

Courtiers.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toutes espèces de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.  
 Remises faites sans retard dans tous les cas.  
 P. RIVARD,  
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Importateurs de Nouveautés.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant  
 Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

OGILVY & CIE..

MONTRÉAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE. Montréal,  
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec,  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,

No. 256 RUE ST. PAUL,

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTRÉAL.

FRANCŒUR & GIROUX,

IMPORTATEURS

DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,

ANGLAISES

et AMERICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,

MONTRÉAL.

M. TRESTER,

IMPORTATEUR DE MARCHANDISES

ALLEMANDES, FRANÇAISES ET BELGES.

IMPORTATEUR

D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES

EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES

EN BOIS, etc., etc., et de

CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.

M. T. tient toujours un assortiment des plus complètes et des plus variés de jouets d'Allemagne, d'articles en cuir, sachets, etc.

ENTREPOT—338 & 330, RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES, EN GROS,

26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER,

MONTRÉAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES

EN GROS

No. 300 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL,

Vend à meilleur marché, pour argent comptant, quo partout ailleurs.

Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.

Table des mieux servis. 1

Importateurs de denrees coloniales.

T. & F. ROSS & CIE.

33 RUE ST. SACREMENT,

IMPORTATEURS DE THE

ET

Autres denrees Coloniales.

EN MAGASIN,

8,000 BOITES THE

DERNIERE RECOLTE

ET

UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL

D'EPICERIES.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de DENREES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX

et COMESTIBLES.

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.

246, RUE ST. PAUL, et

199 et 201 DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE

VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,

MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.

274 et 281, Rue Des Commissaires,

MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX,

MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTRÉAL.

G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENECAL, CADIEUX & FILIATRAULT,

IMPORTATEURS,

MARCHANDS D'EPICERIES,

VINS, LIQUEURS, et

PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et

225 et 227, DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE

VINS, LIQUEURS,

EPICERIES, etc., EN GROS

231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,

MONTRÉAL.

C. MELANÇON.

MARCHAND-EPICIER,

191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.

Vendue par tous les Epiciers.

## REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant le 24 Avril 1872.

La débâcle a fait du progrès, nous espérons qu'avant peu de jours la navigation sera ouverte d'une extrémité à l'autre du Canada. Les bateaux traversiers ont commencé leurs trajets réguliers à Kingston lundi.

L'approche de l'ouverture de la navigation a l'effet de réveiller la demande pour les comestibles, les farines et quelques céréales. Une hausse récente signalée par câble sous-marin sur les farines et les céréales sur le marché anglais, a eu un effet favorable pour les détenteurs de ces articles sur notre place, et d'importantes transactions en farines ont suivi la réception de la nouvelle qui signalait la hausse. Il s'est aussi conclu plusieurs transactions en lard mes et mess mince.

A l'exception des transactions qui ont eu lieu sur la Halle aux Blés, les affaires ont été extrêmement calmes. Le commerce en gros de nouveautés est beaucoup moins actif, le marché aux épiceries est mal assorti, le commerce de feronnerie attend l'ouverture de la navigation pour exécuter les nombreuses commandes qu'il a en main. Mais si nous avons été pendant la huitaine qui vient de s'écouler dans un calme presque complet, tout nous fait présager que nous allons voir s'établir dans peu de jours un courant d'affaires très actif.

**FARINES.**—Le marché qui était très ferme lors de notre dernière publication a reçu une nouvelle impulsion par la nouvelle d'une hausse de 6d sur la farine, de 2d sur le blé rouge d'hiver, de 1d sur le blanc, et 3d sur le maïs, sur le marché de Liverpool et plusieurs transactions ont été conclues à nos dernières cotes, le marché éclourant en hausse le 18. Les farines extra étaient rares et commandaient \$6.30 à \$6.40 par baril. Le 19 la hausse faisait de nouveaux progrès, aidée qu'elle était par une nouvelle hausse qui venait de s'établir sur le marché de Liverpool de 6d sur la farine, de 2d sur le blé rouge, de 2d à 3d sur le blanc, et de 3d sur le maïs, et il fallait voir une avance de 10c sur les farines ordinaires, tandis que celles de qualités désirables commandaient de 15c à 20c par baril de plus que la veille. La demande pour livraison future était très considérable, mais les transactions sur la Halle aux Blés étaient restreintes par la divergence d'opinion entre détenteurs et vendeurs. Après la séance on rapportait les ventes suivantes, 1000 barils Extra livraison en mai à \$6.45, 1000 barils Canal Welland en disponible à \$6, et un lot considérable, même provenance, livraison en mai à prix non divulgué. Le commerce local avait aussi opéré libéralement en Extra à \$6.40, Fancy à \$6.25. La farine forte pour boulangerie trouvait preneurs de \$6.25 à \$6.40 selon qualité, l'ordinaire du Canada de \$6 à \$6.10 et No. 2 à \$5.70. Les qualités inférieures et la farine en sac étaient fermement tenues, cette dernière à \$3 par 100 livres.

Plus tard on signalait de fortes transactions en superfine pour livraison en mai à \$6 et 1000 barils ont trouvé preneurs à \$6.05 livrables dans le cours du même mois. A la clôture les fluctuations du marché anglais dérangeaient quelque peu les cours et la hausse que les détenteurs exigeaient ne se maintint pas, par conséquent les prix restent les mêmes qu'avant la hausse.

**BLÉ.**—Vente d'une partie blé rouge d'hiver du Canada en disponible à \$1.46, d'un lot de blé blanc du Haut-Canada à \$1.45, d'une car-

raison de printemps du Canada à \$1.40 livrable à l'ouverture de la navigation.

**MAÏS.**—Ferme de 64c à 65c par 46 livres.

**POIS.**—Nous n'avons aucune transaction à signaler. On cote 83c à 84c par 60 livres.

**AVOÏNE.**—Ferme de 34c à 36c par 32 livres.

**ORGE.**—Rien à signaler. Lourde à 50c par 48 livres.

**GRAINE DE MIL.**—Le marché est presque complètement dépourvu de cette graine qui est en légère demande. Les détenteurs en demande \$2.50 à \$2.60 par 45 livres. On suppose qu'il en reste encore beaucoup entre les mains de la culture et que le marché en sera mieux approvisionné à l'ouverture de la navigation.

**GRAINE DE LIN.**—Les recettes sont nulles. Nos cotes de \$1.50 par 60 lbs sont nominales.

**GRAINE DE TRÈFLE.**—Le marché est mal approvisionné, mais les stocks suffisent à rencontrer la demande. On cote 10c par livre.

**COMESTIBLES.**—*Lard en baril.*—La demande pour le mess et le mess mince a été très accentuée pendant la huitaine, et on signale plusieurs ventes en lots de 25 à 50 barils de \$15.25 à 15.50 pour mess nouveau inspecté, \$13.75 à \$14 pour mess mince nouveau, et \$15 pour vieux mess. Le prime et l'extra prime sont en bonne demande, mais la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs retarde la conclusion des transactions jusqu'à ce que les vaisseaux soient prêts à prendre leurs chargements. Les stocks en disponible ne sont pas considérables et il y a probabilité que dans quelques jours la demande dépassera les offres.

*Beauf.*—Le marché est pauvrement approvisionné de bœuf en baril, et le stock se trouve entre trois mains. On cote le prime mess \$14.75 à \$15 par baril.

*Jambons.*—La demande a été calme pendant la huitaine et nos dernières cotes restent sans changement.

*Saindoux.*—Cette graisse montre des signes de faiblesse et après avoir été tenue fermement de 9½ à 10c, les premières recettes d'Ontario la fera probablement reculer d'un quart à un demi centin.

Les détenteurs feraient aujourd'hui quelques concessions pour effectuer des placements comparativement considérables. Le stock est léger et principalement concentré dans les mains de deux ou trois maisons.

*Beurre.*—Des quantités considérables qui ont été expédiées à Boston et la demande qui a régné pour remplir des commandes des Provinces Maritimes, ont donné quelque fermeté au marché. Le bon ordinaire est recherché et commande de 14c à 16c, les qualités inférieures sont négligées et ne rapportent dans les cas où elles sont forcées sur le marché que le prix du suint.

*Fromage.*—Le commerce local seul opère. Le stock est très réduit et la qualité requise pour le commerce de détail est très recherché. Cette qualité se cote de 14c à 15c, les qualités inférieures 12c à 13c.

**NOUVEAUTÉS—Dry Goods.**—Le commerce de nouveautés en gros est moins actif, mais par contre celui de détail l'est davantage. Les magasins ont été assez bien achalandés pendant la semaine, si on considère que la ville seule fournit aujourd'hui des acheteurs. Le commerce de gros a bien eu quelques visiteurs, mais ils n'ont empleté que pour compléter les assortiments. L'affluence des acheteurs sera plus considérable après l'ouverture de la navigation.

Voici comment *Le Bulletin* s'exprime sur la situation du marché de New York :

Le mouvement d'affaires continue à être satisfaisant. Bien que les demandes pour l'Ouest et le Sud se soient ralenties, des maisons de Chicago, de Saint Louis et d'autres villes de l'Ouest font de nouvelles commandes, à mesure que leurs assortiments sont entamés par les besoins croissants de la consommation. D'un autre côté, on signale des transactions considérables, avec une demande soutenue, pour la place et pour les villes voisines. Si la température s'adoucit d'une manière plus sensible, l'activité deviendrait plus générale encore. Ces renseignements s'appliquent surtout aux articles de coton ; quant aux tissus légers de laine indigènes, on s'accorde à dire que la demande a été plus active, ce printemps, qu'elle ne l'avait été depuis plusieurs années. De très fortes quantités de ces articles se sont écoulées vers l'Ouest ; mais les maisons de demi-gros de la place ont à peine commencé à s'approvisionner, et elles ne sauraient tarder à le faire.

**TISSUS DE COTON INDIGÈNES.**—La demande se porte principalement sur les articles de consommation usuelle. Des indiennes sont extrêmement recherchées. Au commencement de la semaine, on a noté une hausse de ½ cent sur les marques Albion et Simpson. Les fonds blancs, avec dessins de couleur claire, sont encore préférés, ainsi que les carreaux blancs et noirs. Les fabricants, à l'exception d'une ou deux compagnies, offrent des indiennes fantaisie à 12c. par yard. Il est toutefois difficile d'évaluer les qualités inférieures et les dessins qui ne sont pas en rapport avec le goût du jour.

On note quelques commandes de ginghams. Sur les tissus de coton blanchis et écrus, il n'y a que des changements de prix sans importance à signaler. L'écoulement n'est pas très rapide. Les croisés et les rayés restent cotés aux mêmes prix. Les jacons et les toiles à matelas manquent d'animation, et il ne semble pas qu'il y ait lieu de compter immédiatement sur la nouvelle hausse dont on parlait la semaine dernière. Mais on croit toujours que cette hausse se fera quand le printemps sera un peu plus avancé.

La bonnetterie continue à être demandée modérément ; il n'y a pas eu de hausse sur les prix depuis quinze jours, mais, de même que sur tous les articles de coton, il y a une tendance marquée vers des cours plus élevés, surtout en présence de la hausse qui s'est faite sur la bonnetterie importée. On commence à signaler une demande de bas rayés, que les fabricants n'avaient pas prévus, et qui trouve le marché dépourvu de ces articles.

**TISSUS DE LAINE INDIGÈNES.**—Les maisons de gros se disposent à mettre en vente les étoffes de laine pour la saison d'été. On dit que la qualité et le bon goût de ces étoffes dépassent tout ce qu'on avait vu jusqu'à présent, mais que les prix demandés par les fabricants ne seront pas facilement acceptés ; comparativement à la saison précédente, ces prix sont loin d'être raisonnables.

En ce qui concerne les tissus légers de printemps, le mouvement est satisfaisant, mais il n'en est pas de même des étoffes épaisses et des draps. On craint que le Congrès fédéral ne modifie, avant son ajournement, les droits d'entrée sur les laines, ce qui exercerait nécessairement une influence directe sur les prix des draps produits par l'industrie indigène. Mais, dès que les doutes seront levés sur ce point, on compte que le mouvement d'affaires deviendra beaucoup plus actif.

Les châles sont demandés par petits lots pour les principales marques, mais les maisons de demi-gros et de détail de la place n'ont pas encore fait leurs acquisitions habituelles.

**TISSUS ÉTRANGERS.**—Le demande est probablement moins suivie sur les tissus importés qu'elle ne l'avait été depuis le mois de décembre ; mais les importateurs n'ont pas lieu de se plaindre, car l'importance des affaires, depuis le 1er janvier, a été des plus satisfaisantes. Personne ne paraît disposé à presser les ventes. La demande se porte principalement sur les alpacas de couleur de bon marché, dont le stock n'est pas suffisant pour répondre à toutes les demandes. On note des ventes de ginghams écossais et de cotonnades imitation Japon.

Le stock de soieries disponible sur la place

est considérable, mais les importateurs, qui vendent d'ailleurs à des cours relativement inférieurs à ceux d'Europe, préfèrent ne pas opérer plutôt que de renoncer à un bénéfice raisonnable. Les soies noires sont moins demandées; l'attention continue à se porter sur les soieries japonaises et les grenadines.

Les toiles se vendent modérément, pour les qualités de consommation usuelle.

Pour toutes les classes de dry goods importés, les prix restent fermes. On note aussi que le chiffre des importations a diminué, et qu'il ne dépasse guère la moyenne, bien que ce chiffre soit supérieur à celui de la semaine correspondante de 1871.

Les étoffes de laine de manufacture canadienne attirent depuis quelques jours l'attention du commerce, et il s'est conclu de fortes transactions dans les tweeds d'environ 75c. L'avance sur ces étoffes est considérable; le prix l'année dernière étant de 57½c par verge. On a aussi conclu d'assez fortes transactions en effets tricotés à une hausse de pleinement 20 à 25 pour cent sur les cours de l'année dernière.

Dans les hardes faites, il s'est établi un bon courant d'affaires, principalement avec les Provinces Maritimes.

**CHARBON.**—La consommation a considérablement diminué et la demande est maintenant presque nulle. Les prix sont par conséquent irréguliers. Le stock est réduit au minimum. Nous omettons la publication des cours qui ne pourraient qu'induire en erreur et qui ne sont aucunement ce qu'ils seront dans quelques jours quand nous commenceront à recevoir de nouveau les approvisionnements.

**BOIS.**—De même que pour le charbon, la diminution de la consommation à un effet marqué sur les cours qui ont baissé de trois à quatre dollars par corde en vue de l'ouverture de la navigation et de nouveaux approvisionnements.

**CUIR.**—Les affaires dans cette branche ont été extrêmement calmes pendant la huitaine. Les manufacturiers de chaussures ont presque déserté le marché et restreignent leurs achats aux besoins les plus pressants. La hausse sur les cuirs n'a pas été suivie d'une hausse proportionnée sur les chaussures, de là l'abstention des fabricants qui préfèrent attendre qu'un changement s'opère soit dans le cours des cuirs soit sur le prix des chaussures.

**CHAUSSURES.**—La demande qui existe est très limitée. On s'attend à plus d'activité au commencement du mois prochain. Nous n'avons aucun changement nouveau à signaler dans les cours et nous réservons à notre liste de prix courants pour les particularités.

**FERRONNERIE.**—Le seul changement que nous avons à signaler dans le commerce de feronnerie est une nouvelle hausse sur les clous coupés qui sont maintenant à \$5 par 100 livres. Le mouvement des affaires a été calme pendant la semaine.

**ARTICLES EN BOIS.**—Le haut prix du bois et de la main-d'œuvre se font apprécier sur les articles manufacturés. On signale une hausse de 10c par douzaine sur les sceaux.

**ALLUMETTES.**—Il existe une demande très active pour les allumettes. La demande dépasse les offres et les manufacturiers sont taxés au possible pour remplir les commandes. Les allumettes de Belgique sont en grande faveur cette année, et de fortes commandes ont été données livrables en mai et juin. Les allumettes de Québec ont aussi été placées en fortes quantités à \$4.25 par caisse. Le marché tend fortement à la hausse.

**BALAIS.**—Nous signalons une demande active pour les balais de blé-d'inde aux cours dans notre liste de prix courants.

**Café.**—La demande pour les cafés verts a été calme cette semaine. Les dernières cotes se continuent sans changement. Dans les cafés préparés moulus nous constatons un bon courant d'affaires.

A New-York, la situation reste encore ce qu'elle était le mois dernier. Les affaires sont tellement restreintes qu'il est difficile d'établir les cours. Les marques de demi gros sont encore approvisionnées, ce qui leur permet de retarder leurs achats. Les importateurs persistent à montrer une grande confiance dans la position de cet article; selon eux, le retard que la demande pour l'intérieur a subi amènera infailliblement un encombrement de commandes, à la faveur desquelles le stock diminuera en ramenant les prix au point où ils étaient en janvier dernier. En attendant, quelques maisons ayant cherché à réaliser plusieurs lots de café du Brésil, les prix ont fléchi d'un quart cent par livre. La situation est à peu près la même dans les autres ports d'exportation.

Les cafés des Antilles sont moins actifs par suite de l'insuffisance des assortiments. Les prix que nous donnons sont nominaux. En cafés des Indes orientales, il ne s'est vendu que quelques petits lots à des prix réduits.

On cote les cafés droits payés, en or, et par livre anglaise: Rio prime 19½c à 19½c; dito 18½c à 19c; dito fair 18½c à 18½c; dito ordinaire 17½c à 17½c; Java, en nattes et en sacs, 22c à 23c; Ceylan 18½c à 19½c; Maracaibo 18½c à 19½c; Laguayra, 18½c à 20c. Le Saint-Domingue se cote 13c à 13½c, or, entrepôt.

**DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.**—L'insuffisance du stock en disponible restreint le volume des transactions. De fortes opérations ont eu lieu dans la soude caustique à 5½c sous voile et dans le sel de soude à 2½c. Le carbonate de soude est toujours fermement tenu à 5½c par baril. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les autres produits chimiques qui cependant se maintiennent très fermes aux cours signalés dans notre liste de prix courants.

**ÉPICES.**—La demande a été calme pendant la semaine. Nous n'avons aucune opération importante à signaler.

A New-York, la fermeté se maintient sur toutes les épices, et principalement sur les poivres. Les achats se font en entrepôt pour la réexportation, dans le but probable de réduire le stock et de préparer ainsi une forte hausse.

On cote en or: canelle en nattes et en caisses droits payés, 29c à 30c par livre; giugembre, droits payés, 10½c à 11½c; piment, en entrepôt, 12c à 13½c; piment, droits payés, 10½c à 10½c; clous de girofle, droits payés, 16c par livre. Les muscades se cotent, en curreny, 95c à 97c par livre.

**FRUITS.**—Le marché est très lourd et les détenteurs de raisins feraient des concessions pour effectuer des placements importants. La spéculation s'abstient d'opérer et la demande pour la consommation est nulle.

A New-York, il y a une nouvelle baisse sur les raisins secs des différentes provenances. Les transactions sont restreintes à quelques petits lots pour la consommation immédiate.

On cote: raisins secs "layers," \$2.45 la caisse; muscats, \$3.20 à \$3.30; amandes du Languedoc, 18½c à 19c la livre. Sardines, 32c à 33c par demi-boîte; 21½c à 21½c par quart de boîte.

**HUILES.**—Bien que nous n'ayons pas de transactions importantes à signaler, les cours ont néanmoins haussé de 2½c par gallon sur

l'huile blanche, nouveau procédé, sur la réception de nouvelles défavorables de l'expédition du Groenland. L'huile paille a été vendue en quantité de 25 barils à 62½c et est maintenant tenue à 65c, la blanche commande de 70c à 72½c. Nous n'avons aucun changement à signaler dans l'huile de morue. La demande pour l'huile de lin est active à 77½c par gallon pour crue, et 82½c pour bouillie. Plusieurs transactions ont été conclues pour des quantités sous voile à 75c pour huile anglaise. La demande pour l'huile d'olive se réveille, quelques ventes ont été effectuées de \$1.15 à \$1.20.

**Huile de Pétrole.**—Demande nulle. On cote 32½c à 35c par gallon.

**MELASSE.**—Sans changement. Toujours négligée.

**RIZ.**—Demande régulière pour le commerce de demi-gros. On cote Rangoon \$4.25 à \$4.40. Arracau \$4.35 à \$4.50.

**S&L.**—Demande régulière. Gros de Liverpool 77½c à 80c, fin 75c à 80c, factory filled \$1.60, Goderich en baril \$1.40.

**SPIRITUEUX.**—Demande calme. Les spiritueux domestiques restent bien maintenus aux cours signalés la semaine dernière. Nous n'avons pas connaissance d'aucune opération dans les eaux de vie, genièvres ou autre spiritueux importés.

**SUCRE.**—Le manque d'approvisionnement est cause du calme qui existe. Le commerce de détail écoule jusqu'à la dernière livre avant d'acheter, et n'achète qu'à mesure de ses besoins journaliers en attendant l'ouverture de la navigation. On cote les sucres jaunes pour le commerce de détail 9½c à 10c. Les raffinés écossais manquent. Il n'y a pas de changement dans les sucres des raffineries locales.

#### UN PROJET RUINEUX.

Une question des plus graves, au point de vue du commerce, vient d'être soulevée ici. Voici en quelques mots les faits:

Les principaux marchands du bois de Québec, voulant économiser sur les transports de leurs produits, demandent avec instance que le gouvernement déclare la rivière de l'Ottawa libre et ouverte au bois en dérive de Hull jusqu'à Grenville!

Ainsi, les plançons et les billots que la loi ordonne aujourd'hui d'arrêter à Hull pour qu'on les forme en radeaux et remettre à des conducteurs, passeraient à l'avenir ce point en toute liberté.

On comprend de suite l'avantage que reviendrait aux commerçants du bois d'un arrangement de cette nature; mais, il ne faut pas d'un autre côté, perdre de vue les dommages incalculables que l'encombrement de la rivière, sur toute cette ligne, est de nature à causer à la navigation régulière. Supposons donc un instant l'inextricable embarras que produiraient nécessairement ces millions de pièces de billots flottants ainsi sans guides sur tous les points de la rivière.

Quel est le bateau à vapeur qui oserait avec cela s'aventurer dans ces eaux? Quelle est la barge qui pourra, avec quelque sécurité, y faire son chemin, même en plein jour?

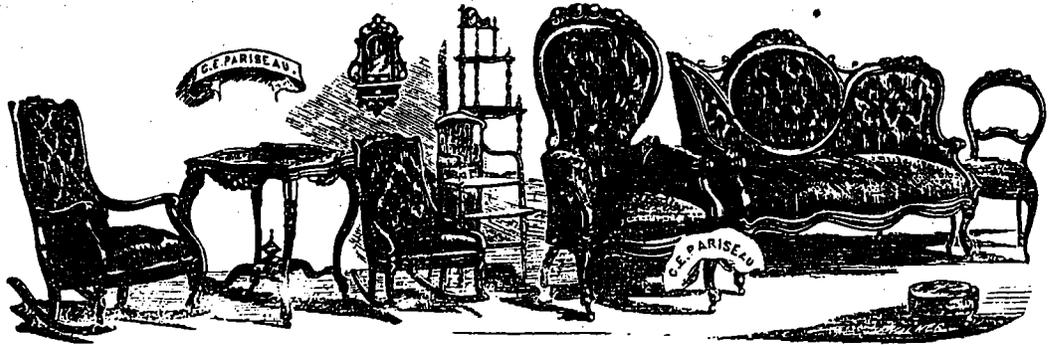
C'est donc avec raison que les compagnies de navigation se sont beaucoup alarmées, en apprenant ce projet. Elles s'agitent aujourd'hui très fort et vont demander, à leur tour, que rien ne soit changé dans la loi qui les protège, et que le gouvernement veuille bien considérer le tort immense que causerait au commerce en général le fait de fermer l'Ottawa à toute navigation régulière, en permettant aux commerçants de bois de l'accaparer ainsi.—*Nouveau Monde.*

#### LAZARET.

Le Dr. Montzambert est parti, avec son personnel, le 20 courant sur l'Arche, pour aller ouvrir le Lazaret de Grosse Ile.

## ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIETAIRE,  
No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 25 AVRIL 1872.

## LES TRAVAUX PUBLICS.

L'honorable ministre des Travaux Publics vient de soumettre à la Chambre des Communes un volumineux rapport rempli de faits et de données précieuses sur les Travaux Publics du Canada qui sont sous le contrôle du gouvernement fédéral, les améliorations réalisées et les projets destinés à améliorer la navigation et à faciliter le trafic.

Nous y voyons que le département a dépensé la somme de \$1,662,288.45, ainsi répartie :

Construction de nouveaux travaux	\$756,368.91
Réparations	243,082.99
Employés et maintien	662,906.55

Total.....\$1,662,288.45

Les Travaux Publics du Canada comprennent les canaux, les estacades et les glissoires, les havres et les quais, les phares, les chemins et ponts, les explorations, les chemins de fer du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, les édifices publics et l'ouverture de communications avec le territoire du Nord-Ouest.

Le champ de surveillance et d'opération est immense, s'étendant à tous les points de la Puissance et embrassant les objets les plus divers.

Parmi les informations importantes que nous trouvons dans ce volume se trouve le coût probable de l'approfondissement à 12 pieds du canal Welland. M. Page, ingénieur en-chef du département, chargé de faire un rapport spécial ou porte le montant à \$1,924,000, pour la ligne principale seule.

L'Hon. ministre passe légèrement sur la question du creusement du lac St. Pierre et se contente de dire que la commission des canaux recommande de donner immédiatement au canal une profondeur uniforme de 22 pieds et de faire disparaître les divers obstacles qui gênent la navigation.

Cependant nous sommes persuadé que l'amélioration de la navigation fluviale entre Montréal et Québec doit nécessairement entrer dans les projets du gouvernement, car sans cela tout plan manquerait par le plus essentiel.

D'ailleurs, nous sommes parfaitement tranquille sous ce rapport. Dans un de ses récents discours, Sir Francis Hincks a déclaré formellement que le gouvernement contribuerait à cette amélioration.

Nous croyons qu'à la fin, il en sera comme nous avons déjà dit, et que, supposant que le creusement à 24 pieds coûtera deux millions, le gouvernement fournira un million, la commission du havre un demi-million, et la corporation de Montréal, le dernier demi-million.

Dans tous les cas, le commerce et le pays entier attendent avec impatience la révélation des plans de ceux qui nous gouvernent.

## LE DEPARTEMENT DES POSTES.

Le rapport du Maître-Général des Postes pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1871, a été soumis au Parlement. Le revenu total du département a été de.....\$1,079,867.77 et les dépenses de..... 1,271,006.60

Accusant un surplus de dépenses de.....\$191,348.83

C'est une augmentation de \$70,000 dans le revenu et de \$115,745 dans les dépenses.

Cette disproportion est le résultat de l'augmentation de salaire qui a été octroyée aux maîtres de postes de campagne. Cet item seul absorbe \$52,500, tandis que le service de la malle a coûté \$50,000 de plus que l'année précédente.

Un taux uniforme de frais de port sur les lettres a été établi pour toute la confédération.

Le nombre des paquets expédiés par la poste a été de 64,220 contre 51,844 en 1870, accusant une augmentation de près de 13,000.

Le moyen des lettres non remises est tombée de 13 p. 100 à 14 p. 100. Des mandats d'argent ont été émis pour une somme totale de \$4,537,002.41, contre \$3,898,747.72 durant l'année précédente. Le profit clair du bureau des mandats d'argent a été de \$5,273.07. Les banques d'épargne des bureaux de postes sont dans un état florissant. Le montant des dépôts durant l'année a été de \$1,717,576, contre \$1,347,901 dans les cours de l'année précédente.

Le montant total qui se trouvait déposé au 1er juillet 1871 était de \$2,831,692.68.

Un contrat sera bientôt passé régulièrement pour le transport semi-mensuel de la malle entre Vancouver et San Francisco.

## LA SEMAINE PARLEMENTAIRE.

(Correspondance particulière du Négociant Canadien)  
Ottawa, 23 avril 1872.

La semaine qui vient de finir a vu peu de débats. En revanche des armes nombreuses et bien fourbies ont été fournies à ceux qui désirent batailler, dans les divers rapports soumis par les départements.

Vos lecteurs connaissent déjà les rapports du commerce et de la navigation, du revenu intérieur et des comptes publics. Depuis cette époque, le ministre des Travaux Publics et le Maître-Général des Postes ont aussi fait connaître le résultat des travaux de leurs départements respectifs. Je vous expédie ces documents afin que vous en puissiez faire l'analyse.

Je vous disais dans ma première lettre que la question industrielle serait vivement agitée durant cette session. Déjà ceux qui ont plus spécialement à cœur son développement ont commencé leurs travaux. Dès la première séance, M. Magill, député de Hamilton, donnait avis de la motion suivante :

Qu'un comité spécial soit chargé de s'enquérir et faire rapport à la chambre au sujet de l'étendue et de la condition des intérêts manufacturiers de la Puissance, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de soumettre à la chambre les recommandations qui, dans son opinion pourront tendre à promouvoir ces intérêts importants, à donner de l'emploi à notre population croissante et à procurer un marché avantageux pour nos produits.

Comme vous voyez, c'est tout un programme qui embrasse à la fois un tarif protecteur et un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Certes, ce n'est pas à tort que l'on se préoccupe des questions économiques, car elles intéressent plus les véritables intérêts du pays que toutes les querelles des partis qui, ici, absorbent trop l'attention.

Quand on parcourt les tableaux du commerce canadien et que l'on voit l'énorme disproportion qui existe entre les importations et les exportations, les achats et les ventes de ce pays, on peut à bon droit se demander : où allons nous ? En effet, pendant que les importations se sont élevées durant la dernière année

fiscale à.....\$86,947,482  
les exportations sont restées à.... 74,173,618

Soit un excédant d'importations de \$12,773,864

Preuve de la prospérité du Canada, diront les uns. Preuve qu'ils ne produisent pas assez pour sa propre consommation, diront avec plus de raison les autres, et que ses produits ne suffisent pas à alimenter ses besoins.

Car, il faut bien le remarquer,—à quelque point de vue économique que l'on se place, tout le monde tombera d'accord qu'en exportant notre bois carré et le minerai brut, qui ensemble forment un total de \$25,500,000, nous épuisons notre capital, et conséquemment nous nous appauvrissons pour subvenir à nos dépenses courantes.

C'est là un état de choses que l'on ne peut voir sans alarme.

D'un autre côté, si nous considérons le genre et le profit des affaires que nous faisons avec les divers pays, on ne peut qu'être frappé de la différence qui existe pour nous entre la valeur du marché américain et celle du marché anglais. En effet, pendant que nous achetons

de l'Angleterre pour l'énorme somme de.....\$49,163,170  
Nous ne lui vendons que pour..... 24,173,224

Soit un excédant d'importations de. \$24,994,946

Du côté des Etats-Unis, il n'en est plus de même:

Nous leur vendons pour. ....\$30,975,642  
Et nous achetons d'eux pour..... 29,022,387

Soit un excédant de ventes de..... \$1,953,255

Comme par le passé, il est donc vrai que la Grande-Bretagne est pour le Canada un comptoir d'achat et les Etats-Unis le meilleur marché pour l'écoulement de ses produits.

Que faut-il conclure, sinon que celui-ci est plus avantageux que celui là, malgré les hautes barrières qui nous en séparent. M. Magill a compris la position quand il a donné au comité la mission de rechercher les moyens de procurer un "marché avantageux pour nos produits."

Nous voyons plus que jamais la nécessité de la conclusion d'un traité de réciprocité qui abatte une fois pour toutes et complètement les barrières douanières qui nous séparent de nos voisins. Si enfin nous pouvions arriver librement sur le marché américain, si le commerce entre les deux pays était parfaitement libre, on verrait des merveilles, et les ressources si grandes et si variées du Canada prendre un développement immense.

Nous ne pouvons pas cependant espérer tout gagner sans sacrifier quelque chose, et le sacrifice que l'on nous demandera et que nous devrions être prêts et heureux de faire, sera d'adopter un tarif uniforme avec les Etats-Unis.

Conservant nos institutions politiques qui garantissent notre supériorité économique, nous obtiendrions sur tous les points des Etats-Unis un avantage marqué. Les capitaux rechercheraient les entreprises canadiennes, l'industrie se développerait sur une immense échelle, à l'abri du tarif plus élevé, et en peu d'années la face d'un pays serait renouvelée. Comme vous, je crois donc que nos hommes d'Etat devraient faire tout en leur pouvoir pour arriver à cette solution aussi simple que facile de toutes les difficultés politiques et économiques du Canada:

*La conclusion d'un traité de réciprocité complète avec les Etats-Unis, basé sur l'uniformité des tarifs.*

La discussion sur la motion de M. Magill a été fort intéressante. Plusieurs orateurs ont pris la parole, les uns se déclarant pour la protection, et les autres contre. M. Thos. Workman, qui avait secondé la résolution, dit qu'il existait certainement des industries qui étaient assez protégées, tandis que tel n'était pas le cas pour d'autres. Il voudrait que le comité recueillît des informations sur les unes et les autres et qu'il vint devant la Chambre avec un rapport complet et bien digéré, plein de recommandations pratiques.

La motion fut adoptée, et le comité composé des députés suivants, savoir:—M.M. Beaubien, Carling, Cameron, Joly, Gibbs, Masson (Terrebonne), Currier, Béchard, Gendron, Rymal, Savary, Street, Colby, DeCosmos, Workman et White.

M. Colby, député de Stanstead a introduit un

bill qui rappelle et annule purement et simplement la loi concernant la faillite 1869.

Vous vous rappelez que la Chambre de Commerce de la Puissance a discuté cette question à sa dernière session.

Il existe à ce sujet une grande diversité d'opinions dans la classe mercantile, les uns croyant que cet acte ne fait qu'encourager et protéger les débiteurs frauduleux, tandis que d'autres, sans nier qu'elle puisse être amendée, en désirent le maintien.

Par un vote de 19 contre 13, la Chambre de Commerce de la Puissance a adopté la résolution suivante:—

Proposé par M. Berton, secondé par l'Hon. John Young et

*Résolu.*—Que l'acte concernant la faillite de 1869, a été, comme l'expérience le prouve, également avantageux aux débiteurs et aux créanciers; qu'il tend à maintenir le crédit et la solvabilité des intérêts commerciaux et industriels de la Puissance, et bien que certains amendements puissent être nécessaires, cependant en somme il a été avantageux.

Je ne sais ce qu'il en adviendra; mais il est certain que les débats seront des plus intéressants. Déjà M. Savary, l'un des députés de la Nouvelle-Ecosse a donné avis qu'il proposerait en amendement à la seconde lecture, "que l'acte de faillite 1869 et les amendements à cet acte soient renvoyés à un comité spécial chargé d'examiner et de rapporter à la Chambre les amendements au dit acte que les intérêts commerciaux du pays semblent exiger, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et "papiers."

Le débat attendu ne pourra avoir lieu de quelques jours, le bill n'étant pas encore imprimé.

Le Parlement s'occupera certainement d'une législation sur les brevets d'invention. Déjà des questions à ce sujet ont été posées au gouvernement, une entre autres par M. Masson de Terrebonne, dans les termes suivants:—

Si c'est l'intention du gouvernement de présenter, durant la présente session un bill pour amender les lois concernant les brevets d'invention, de manière à permettre à tout sujet britannique de prendre des brevets d'invention dans la Puissance, sans être soumis à la clause de la loi actuelle qui exige une année de résidence au préalable; aussi pour amender cette loi en exigeant que le concessionnaire commence la fabrication de l'article breveté dans un an à compter de la date de la patente au lieu de trois.

Ce sont précisément les amendements que demandait le *Négociant Canadien* dans un dernier numéro, excepté que M. Masson se renferme dans des limites plus étroites.

M. Pope ministre d'Agriculture, sans rien préciser, annonça qu'une mesure serait introduite pour amender la loi concernant les brevets.

Deux Chambres de Commerce de la province d'Ontario demandent des actes d'incorporation. Ce sont celles de Ste. Catherine et de Chatham. Cet exemple devrait être suivi par les jeunes Chambres de Commerce de Québec et induire les petites villes qui n'en possèdent pas encore à en établir dans leur sein.

Les délibérations et les décisions de la Chambre de Commerce de la Puissance acquièrent de jour en jour une plus grande importance. Elles seront citées dans tous les débats. Il ne faut pas que la province de Québec se laisse effacer, et que par indifférence ou inertie, elle laisse prendre aux autres parties de la confédération une prépondérance qui tournerait à son détriment.

M. Kirkpatrick doit introduire un bill basé sur la résolution suivante, si elle est adoptée par la chambre.

Qu'il est expédient d'établir d'autres dispositions pour la perception des réclamations contre les navires naviguant sur certains lacs et eaux de l'intérieur du Canada, pour gages de matelots, et dettes contractées pour des provisions fournies, pour des réparations faites et des services rendus à ces navires, et pour assurer à ceux qui font ces réclamations un premier privilège sur les dits navires.

Après une courte discussion, la Chambre a adopté les deux résolutions suivantes, dont l'importance n'échappera à personne. La dernière surtout comporte la permission de convertir toute la dette publique du Canada.

Il a été convenu de part et d'autre que le débat sur le mérite de cette question aurait lieu quand le bill serait introduit.

Je reviendrai là-dessus dans une prochaine lettre. En attendant voici la liste des résolutions:

Qu'il est expédient d'amender l'acte réglant l'émission des billets de la Puissance, 33 Vic., ch. 10, amendant l'acte 31 Vic., ch. 46, en décrétant que le montant de tout excédant sur neuf millions de piastres pourra être possédé par le receveur général, partie en espèces et partie en dépôts dans les banques incorporées.

Qu'il est expédient de refondre les actes relatifs à la dette publique et au prélèvement d'emprunts de manière à rendre un seul acte applicable à tous emprunts futurs, et d'amender le même acte en autorisant le gouverneur en conseil, dans le prélèvement de tout emprunt autorisé à l'avenir à établir un fonds d'amortissement n'excédant pas un demi pour cent par année, pour payer le dit emprunt, et à changer la forme de toute partie de la dette consolidée, en substituant une classe de sûreté à une autre, pourvu que le taux annuel d'intérêt ne soit pas augmenté, et à effectuer des emprunts temporaires pour un temps limité et à un taux limité d'intérêt dans les cas de déficit dans le fonds du revenu consolidé pour faire face aux charges dont il est grevé.

STATISTIQUES DU CANADA.

Chaque année à peu près à pareil époque le gouvernement publie les rapports de ses différents départements. Peu de personnes à part les journalistes et quelques hommes activement engagés dans la politique donnent à ces documents l'attention qu'ils méritent. Il s'en suit qu'il existe une ignorance presque générale dans le public des sources de revenu et des productions du Canada. On se contente de lire le total des chiffres sans voir comment ils se décomposent. Nous nous proposons de mettre sous les yeux de nos lecteurs des extraits de ces volumineux rapports qui dépourvus des chiffres qui ne les intéressent pas spécialement leur feront cependant connaître les ressources du pays ainsi que les sources d'où le gouvernement tire spécialement le revenu nécessaire à acquitter la dette publique et la proportion que chaque province contribue.

Le premier document que nous croyons devoir soumettre à nos lecteurs et celui qui leur met sous les yeux la dette du Canada telle que publiée dans les comptes publics.

Etat de la dette du Canada au 1er juillet 1871, selon le taux d'intérêt qu'elle porte.

<i>Passif.</i>	
Sans intérêt.....	\$15,309,448.81
A différents taux.....	10,784,737.01
A 4 pour cent d'intérêt.....	42,421,848.16
" 5 do.....	46,976,648.78
" 6 do.....	.....
" 7 do.....	.....
Total de la dette.....	115,492,682.76
Total de l'intérêt.....	5,371,082.20
Taux moyen de l'intérêt....	4.65

Actif.	
Sans intérêt.....	\$14,366,317.24
A différents taux.....	677,754.14
A 3 pour cent d'intérêt.....	
" 3/4 do.....	5,055,492.89
" 4 do.....	1,354,117.36
" 5 do.....	15,362,739.09
" 6 do.....	939,743.97
Total de l'actif.....	37,786,165.11
Total de l'intérêt.....	1,068,269.50
Taux moyen de l'intérêt.....	2.88
Total de la dette.....	115,492,682.76
Total de l'actif.....	37,786,165.11
Dette nette.....	77,706,517.65
Total de l'intérêt de la dette.....	5,371,082.30
Total de l'intérêt sur l'actif.....	1,068,269.50
Intérêt net.....	4,302,812.80
Taux moyen.....	5.54

Pour rencontrer les intérêts, créer des fonds d'amortissement, etc., le gouvernement à recourir à divers taxes qui pendant l'année fiscale de 1870-71 se sont subdivisées comme suit :

Recettes.	
Douanes.....	\$11,841,104.56
Excise.....	4,295,944.72
Postes, y compris le port par voie de mer, et mandats d'article d'argent.....	612,630.67
Travaux publics, y compris les chemins de fer.....	1,146,240.25
Timbres d'effets de commerce.....	183,319.42
Intérêt sur placements.....	554,383.72
Grand Occidental, compte d'intérêt.....	
Terres de l'artillerie.....	95,216.35
Revenu casuel.....	19,737.18
Primes et escompte.....	92,019.59
Impôts sur les banques.....	39,583.69
Amendes, confiscations et saisies.....	47,577.28
Droit de tonnage (police de rado).....	21,345.28
do (fonds des marins).....	30,409.41
Droits sur les passagers (Emigration).....	36,750.65
Inspection des chemins de fer et bateaux à vapeur.....	10,692.13
Pêcheries.....	12,408.97
Honoraires des inspecteurs-mesureurs de bois.....	61,197.08
Milice.....	7,393.58
Pénitenciers.....	124,817.85
Droits de phare.....	7,393.58
Diverses recettes spéciales.....	20,383.31
Compte des matériaux des chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse.....	27,194.73
do Nouveau-Brunswick.....	5,434.32
Fonds de retraite.....	49,470.59
Total, fonds consolidés.....	19,335,560.52

Notre but étant de faire connaître les productions du pays qui sont frappées par l'excise, les localités où elles sont fabriquées et les quantités manufacturées ou distillées, nous passons pour le présent sous silence l'importation étrangère qui a fourni au trésor la somme de \$41,104 pour en arriver aux articles soumis à un droit d'excise.

Avant de discuter chaque article, nous croyons devoir faire précéder les détails par les remarques suivantes que nous extrayons du rapport du ministre du Revenu de l'intérieur :

**Spiritueux.** — Comparativement à 1870, la consommation des spiritueux a augmenté de 408,217 gallons force de preuve. Ainsi, l'augmentation de ce revenu a été de \$257,388 et de \$828,119, respectivement. Au commencement de 1870-71, la quantité de spiritueux dans les entrepôts était de 860,281 gallons de force de preuve, et à la fin de l'année, de 1,486,546 gallons force de preuve, ce qui indique, malgré l'augmentation de la demande, que la qualité

entreposée excédait les besoins de la consommation.

En 1870-71, la quantité exportée a été de 271,332 gallons. Les exportations de 1869-70 furent de 316,137 gallons, et de 1868-69, de 286,838. Ainsi comparées avec celles de ces deux années, les exportations ont diminué.

**Malt et liqueurs de Malt.** — La consommation de ces articles a été beaucoup plus considérable qu'en 1869-70, mais comme la consommation de cette année a été exceptionnellement petite, il sera plus juste de faire la comparaison avec 1863-69. L'augmentation du revenu sur le revenu de cette année était de \$17,966, et l'augmentation de la quantité de malt entrée pour la consommation a été de 3,940,145 lbs. L'augmentation dans la quantité de liqueurs de malt produite a été de 853,548 gallons.

La quantité de malt en entrepôt le 1er juillet 1870 était de 10,864,430 lbs. Le 30 juin 1871, la quantité entreposée était de 9,782,518 lbs, La demande, par conséquent, a excédé la production.

En 1870-71, la quantité exportée a été de 6,524,850 lbs., tandis que l'année précédente cette exportation n'était que de 5,573,119 lbs. — ce qui donne une augmentation de près de 20 pour cent.

**Tabac.** — Le revenu provenant de cette source importante est de beaucoup plus considérable que celui d'aucune des années passées, car il excède de \$254,506 celle de 1869-70, et de \$488,569 celle de 1868-69. J'ai inclus les honoraires de licence dans cette comparaison. Cet accroissement est principalement dû à l'augmentation du droit sur le tabac cavendish, lequel droit, en avril 1870, a été élevé de 10 cts. par lb. Le droit sur les cigares et autres sortes de tabac fut aussi augmenté dans le même temps.

En comparant la quantité prise pour la consommation, nous voyons qu'en 1870-71 elle fut de 228,109 lbs. de moins qu'en 1869-70, mais qu'elle excède de 572,122 lbs. la quantité prise en 1868-69. D'après la diminution de la consommation en 1870-71, on pourrait croire que l'élévation du prix, résultant de l'augmentation du droit, a ralenti la demande, mais il est plus raisonnable d'attribuer ce fait à la quantité exceptionnellement grande entrée pour la consommation en 1869-70, car en examinant l'état comparatif mensuel, l'on verra qu'au mois d'avril de cette année, le revenu du tabac à presque doublé celui du mois précédent, ce qui indique que ceux qui avaient des approvisionnements de tabac s'étaient hâtés, dans la prévision d'une augmentation des droits sur cet article, de les retirer de l'entrepôt avant que la chambre n'eût modifié le tarif.

La quantité totale de tabac manufacturé de toute sorte en entrepôt le 1er juillet 1870 était de 2,069,066 lbs. Le 30 juin 1871, cette quantité s'était élevée à 3,048,594 lbs. Le chiffre de la production a par conséquent excédé celui de la demande pour la consommation.

En 1870-71, l'exportation du tabac manufacturé a été de 689,532 lbs. En 1869-70 elle s'éleva à 407,001 lbs., tandis qu'en 1868-69 elle n'a atteint que le chiffre de 170,722 lbs. Il suit de là que cette branche de commerce a bien prospéré.

**Pétrole.** — Les états de la quantité de pétrole raffiné entrée pour la consommation indiquent une augmentation de \$19,864 gallons sur la quantité entrée en 1869-70, et de 2,751,796 gallons sur celle entrée en 1868-69. Comparé à celui de 1869-70, le revenu indique une augmentation de \$46,658, et de \$141,183 comparé à celui de 1868-69.

La quantité entrée pour l'exportation en 1870-71 a été de 5,531,780; en 1869-70, de 5,274,098 gallons, et en 1868-69, de seulement 758,060 gallons. Ainsi, l'augmentation a été notable, tant pour la consommation que pour l'exportation; mais la demande de cet article n'a pas augmenté dans une aussi grande proportion qu'en 1869-70, et l'on remarquera que tandis que la consommation avait augmenté d'environ 24 pour cent, la demande pour l'exportation avait augmenté de moins de 5 pour cent.

L'acte de la dernière session (33 Vic., ch. 15.) exempté des droits certains produits de pétrole, tel que la cire et paraffine, la graisse lubrifiante, l'huile lubrifiante provenant du pétrole cru, le goudron, et tous autres rebuts et articles en provenant et n'ayant pas été soumis au procédé de la distillation. La section 3 du même acte excepte des droits, par arrêté du conseil, tous

les produits résultant de la distillation du pétrole qui ne peuvent servir à l'éclairage. Elle permet aussi de réduire les honoraires d'inspection.

Sous l'autorité de cet acte, le conseil a rendu un arrêté par lequel les honoraires d'inspection ont été réduits de moitié et les produits de la distillation du goudron de houille, qui ne peuvent servir à l'adulteration du pétrole raffiné, sont exemptés des droits.

**Manufactures en entrepôt.** — Le revenu provenant des articles fabriqués en entrepôt indique une augmentation de \$7,365 sur celui de 1869-70, et de \$12,008 sur celui de 1868-69.

Les principaux articles actuellement produits par les manufactures en entrepôt sont le vinaigre et les spiritueux méthyliques. Le tarif de 1870 impose un droit spécifique au lieu d'un droit *ad-valorem* sur ces articles. La perception du droit se trouve ainsi simplifiée de beaucoup. Elle s'opère aussi avec plus de certitude et de justice.

Le même tarif impose un droit spécifique sur les préparations alcooliques et définit ce que l'on désignera comme *spiritueux ou eaux fortes*. Sous l'ancien tarif, beaucoup de ces préparations, qui étaient importées et fabriquées aussi en entrepôt, et presque entièrement composées d'alcool, n'étaient soumises qu'à un droit de 15 à 20 pour cent. Ces préparations étaient répandues sur le marché et vendues comme stimulants sous les divers noms d'essences, d'extraits, de médecines, etc. Aujourd'hui, qu'elles soient fabriquées en entrepôt ou importées, elles paient un droit uniforme de \$1.20 par gallon. Cette modification aura l'effet de protéger le revenu, car elle empêchera que les spiritueux déguisés sous diverses désignations et saveurs ne puissent être mis sur le marché moyennant un droit moins élevé que celui qu'ils paieraient s'ils étaient entrés pour ce qu'ils sont réellement, des stimulants alcooliques.

**Timbres d'effets de commerce.** — Le revenu provenant de ces timbres a excédé de \$47,979 celui de 1869-70, et de \$54,591 celui de 1868-69.

Pendant l'année, la livraison de ces timbres aux principaux distributeurs a été transférée à ce département, et tous les percepteurs du revenu de l'intérieur ont été nommés distributeurs de timbres. Pour la commodité des habitants de places éloignées où il n'y a pas de percepteur du revenu de l'intérieur et où la demande n'est pas suffisante pour engager des particuliers à avoir de ces timbres à vendre, on peut encore se les procurer aux bureaux de poste de ces localités. La livraison leur en est faite par le département des postes, mais la quantité ainsi vendue est comparativement minime, et la principale livraison se fait directement aux distributeurs par ce département.

Aux lieux où il y a un percepteur du revenu de l'intérieur, il arrive ordinairement que la demande des timbres est assez considérable pour engager des particuliers à prendre licence comme distributeurs, et comme ces derniers s'appliquent quelque peu à ce négoce, il s'en suit que la vente des timbres se fait principalement par eux et que les percepteurs n'en écoulent qu'un petit nombre. Depuis le transfert de ce service, en janvier 1871, et jusqu'à la fin de l'année, la quantité vendue par eux n'a pas atteint la somme de \$1,200, exception faite des percepteurs d'Halifax et de St. Jean, qui sont les distributeurs généraux pour ces deux provinces.

Bien qu'il soit utile que les percepteurs aient toujours des timbres à vendre, dans la prévision où les distributeurs particuliers en manqueraient, il est désirable qu'il ne soit pas distraits de devoirs plus importants, ainsi que cela pourrait arriver, s'ils avaient un intérêt pécuniaire direct dans cette vente, et c'est pour cela qu'ils ne touchent aucune commission pour la vente de ces timbres.

#### "L'ÉCHO DE LÉVIS."

L'Echo de Lévis est entré la semaine dernière dans sa seconde année d'existence et il nous annonce qu'il se trouve dans une condition assez prospère pour lui garantir de longs jours. Nous en félicitons notre confrère et nous espérons qu'il continuera pendant longtemps à occuper la sphère d'utilité dans laquelle il est entré pour le plus grand avantage du public en

général. Nous souhaitons à notre confrère une prospérité toujours croissante.

AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION.

Nous ne pouvons mieux illustrer l'importance des Chambres de Commerce, qu'en publiant la réponse ci-dessous du Ministre des Travaux Publics, à une pétition présentée par la Chambre de Commerce de Sorel, demandant certaines améliorations à la navigation de la Rivière Richelieu :

"Département des Travaux Publics.  
"Ottawa, 17 avril 1872.

"A. A. Taillon, Ecr., Secrétaire Chambre de Commerce de Sorel, Sorel, Province de Québec.

"MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 8 courant avec la Pétition de la Chambre de Commerce de Sorel, adressée à Son Excellence le Gouverneur-Général, en Conseil, au sujet de l'amélioration de la navigation de la Rivière Richelieu, ont été transférées à ce Département

"L'Honorable Ministre des Travaux Publics me charge de vous dire, qu'après avoir considéré la requête de la Chambre de Commerce de Sorel, il a ordonné que l'attention de la Compagnie du Grand Tronc soit appelée sur les matières exposées dans les paragraphes 6, 11 et 12 de la dite requête.

"Je suis en outre chargé de vous faire savoir que la partie de cette requête, qui a rapport à des matières qui sont sous le contrôle de l'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, lui a été transférée pour sa considération.

"En ce qui concerne les autres matières de la requête, j'ai l'honneur de vous informer que certains travaux de creusement se feront durant l'été prochain, dans le sens des suggestions de cette requête, et, qu'en outre, l'Honorable Ministre fera faire un examen de la Rivière Richelieu, pour déterminer ce qui est nécessaire afin d'en rendre la navigation plus sûre et plus étendue.

"J'ai l'honneur d'être,  
"Monsieur,  
"Votre obéissant serviteur,  
"F. BRAUN,  
"Secrétaire."

NOUVELLES MARITIMES.

—Six goélettes et un brigantin sont passés vis-à-vis Percé, le 19 courant, en route pour Québec, à 4.05 de l'après midi. Sept goélettes sont passées au Cap-Rosier à six heures, le même jour.

—On mande de Port au Basque, en date du 16, que le golfe est encore couvert de glace. L'Abcona est allé vers le sud-ouest, vendredi. Trois bâtiments sont en vue depuis samedi.

—Le chiffre total des naufrages sur mer, depuis le commencement de l'année 1872, est de 544. La *Shipping and Mercantile Gazette* de Londres enregistre 53 pour la semaine terminée le 6 avril.

—Le *Post* de Détroit nous apprend que la glace de l'Hudson est en mouvement, et que la navigation y sera parfaitement libre dans 4 ou 5 jours.

—Une dépêche télégraphique de Halifax sous la date du 20 courant, annonçait que peu après minuit on avait entendu des coups de canon de détresse et qu'en même temps on avait vu des signaux à l'entrée du havre qui indiquaient qu'un steamship était échoué. En réponse aux signaux de la citadel on apprit que c'était le steamship *Peruvian*, de Liverpool, qui était échoué sur les batteries Thorm Cap, et était dans une position dangereuse. A deux heures du matin on expédiait des remorqueurs à son secours, et il fut procédé au débarquement des passagers au nombre 700 qui furent placés sur une goelette qui était allé au secours du steamship en voyant les signaux de détresse. Vers quatre heures les remorqueurs réussirent à le mettre à flot, et le remorquèrent jusque dans la rade d'Halifax. Le *Peruvian* faisait beaucoup d'eau et deux compartiments en étaient déjà remplis.

La place où le navire a frappé est très dange-

reuse, et il est probable qu'une heure plus tard, on aurait eu à enregistrer un autre naufrage.

—Les journaux de Liverpool annoncent une autre ligne de steamers qui voyageront entre Liverpool et Montréal. Cette nouvelle ligne se nomme Dominion Line, et le premier steamer, le *Mississippi*, doit partir de Liverpool le 27 du courant.

—La navigation est ouverte sur le Richelieu, et la *Mouche à Feu* a commencé ses trajets entre Sorel et St. Hilaire.

—Le vapeur *Notre-Dame* a commencé ses trajets entre St. Hyacinthe et St. Pie, vendredi dernier.

LA DÉBAÛLE.—Encore une fois, le fleuve est libre de glaces devant la ville depuis hier. Le pont n'a pu résister plus longtemps aux attaques réitérées de l'*Arctic*, ainsi qu'un fort vent d'est qui souffle depuis samedi, et hier midi, après que le vapeur, à la marée baissante, se fut frayé un chemin près des quais de Lévis, et eut traversé à Québec, on vit la glace se mouvoir et suivre lentement le courant. En même temps, la débâcle avait lieu sur la rivière St. Charles, qui est maintenant complètement libre. Ce matin, le pont, qui tenait encore en deçà du dépôt du Grand Tronc, s'est brisé et a suivi le courant, de sorte que la traverse entre Québec et Lévis est tout aussi facile que pendant l'été, et que les vapeurs *Arctic* et *Prince-Edouard* rencontrent à peine quelques glaces ici et là.

On espère que le saut suivra bientôt l'exemple de notre pont, et qu'il désappointera agréablement ceux qui s'attendaient de le voir cloué à nos rivages au premier de mai.—*Journal de Québec.*

—Vendredi et samedi, la glace devant cette ville s'est mise en mouvement et a descendu jusqu'au cap de la Magdeleine, laissant le fleuve libre devant cette ville. Le *Laval* a pu faire hier plusieurs traverses. On nous informe que le fleuve est libre jusqu'à une lieue au-dessus de la ville.—*Journal des Trois-Rivières.*

—La barque *Viola*, prise dans les glaces vis-à-vis l'église St. Roch des Aulnets, a flotté hier matin. A 1h. 30m. p. m., elle arrivait au slip de Davie, à la Pointe-Lévi, à la remorque du *Prince Edouard*.

—Le dernier steamer océanique de la saison à Portland sera le *Corinthian*, capt. Scott, qui est attendu ces jours-ci. Le premier qui arrivera à Québec sera le *Scandinavian*, capt. Ballantine parti de Liverpool jeudi dernier et qui arrivera ici probablement lundi prochain.

Québec, 23.

—La goélette *Marie Attena*, capt. Talbot, partie de Paspébiac, le 18 courant, avec une cargaison de morue, etc., est arrivée ici hier matin.

Le capitaine annonce que le voyage a été heureux et qu'il n'a pas rencontré de glace sur le fleuve.

Le capitaine Coulombe, de la goélette *Marie Elvine*, parti d'ici le 13 courant, pour le Labrador, rapporte qu'il avait descendu le fleuve jusqu'à Caribon et qu'il était resté à l'île Barnabé, distance de 96 milles, à cause de la maladie de M. Deschamps, l'un de ses hommes, de Montréal.

Le capt. Talbot a vu le *Glenallan* à Caribon, et dit que ce vaisseau a conservé sa position de l'automne dernier.

Halifax, 23.

Le vaisseau *Forest King* est arrivé de Londres, ainsi que le brigantin *Annie M. Young*, de Liverpool.

Le 23 septembre, on avait rapporté que ce dernier vaisseau avait péri, mais il était à Fayal à réparer ses dommages.

Hier soir, dix vapeurs de malle et de passagers étaient dans ce port: *Peruvian, Olympia, Nestorian, Cambrian, Alhambra*, (de la ligne de Boston), *M. A. Starr, Carlotta, Della* et *Alpha*.

Aujourd'hui, le *Nestorian* est parti pour Liverpool, l'*Alpha* pour les Bermudes, le *Carlotta* pour Portland.

La demande de vaisseaux est maintenant considérable, à ce port, et le tarif du fret est très élevé.

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.

MONTRÉAL, 25 avril, 1872.

	BANQUES.	Div. dernier. 6 m.	Cloturant à
\$200	Banque de Montréal	226	228
\$50	" Amérique B. du N.	121	—
\$100	" de la Cité	80	—
50	" du Peuple	109	110
50	" Molson	114	115
40	" Ontario	111	—
100	" de Toronto	210	217
100	" Québec	114	—
50	" Nationale	—	—
50	" Jacques-Cartier	115	—
100	" des Marchands	131	131½
50	" des Canton de l'Est.	124	—
40	" Royale Canadienne	107½	108
100	" Union	106	106½
50	" des Artisans	120	122½
50	" Commerce	133½	134
50	" Dominion	—	—
100	" Metropolitan	106	107
* Y compris un Bonus de 2 p.c. 1 p.c.			
CHEMINS DE FER.			
£100	Grand Tronc	—	—
100	Atlantique & St. Laurent	—	—
20½	Great Western	3	—
\$200	Champlain & St. Laurent	43	47
DIVERS.			
40	Telegraphe de Montréal	185½	190
100	" du Peuple	104½	110
100	Compagnie du Gaz de Montréal	200	207
50	Chemin de fer Urbain	200	210
100	Compagnie du Richelieu	172½	177½
100	" Navigation Intérieures	87	—
100	" des Elevateurs	5	—
100	" de Verre du Canada	—	—
400	Bourse des Marchands	91	100
50	Société de Construction Permanente du Dist. de Mon' l	44	—
50	Société de Construction Per.	4	—
200	Canada Rolling Stock	6	—
MINES, ETC.			
20	Cie Minière de Montréal	—	\$1.00.. \$2.00
5	" de Cuivre de la B. Huron	15	20 .. 45
5	" " et d'Argent du Lac Huron	—	—
100	" de Charbon Intécol	75	85
50	" de Tourbe du Canada	—	—

OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.

Fonds de la Puissance, 6 p. c.	—	—
Bons " 6 p. c.	—	—
Debentures du Gouvernement, 6 p. c. stg.	—	—
" " 6 p. c. ot.	—	—
" " 5 p. c. stg.	—	—
" " 5 p. c. ct.	—	—
Droits Seigneuriaux, 6 p. c.	—	—
Debentures de Champlain & St. L., 6 p. c.	88	—
" " 8 p. c.	98	100
" Cité de Montréal, 7 p. c.	98	110
" " 6 p. c.	98½	100
Obligations de Montréal, 6 p. c.	96½	98
Aqueduc " 6 p. c.	—	—
Havre " 8 p. c.	—	—
" " 7 p. c.	—	—
" " 6½ p. c.	104	—
" " 6 p. c.	—	—
Obligations de la ville de Québec, 6 p. c.	—	—
" du havre " 8 p. c.	—	—
" " 7 p. c.	—	—
" de " p. c.	—	—
" de la ville de Toronto, 6 p. c.	—	—
Debentures des Comtés.....6 p. c.	—	—

CHANGE.

De Banque sur Londres, 60 jours	108½	109½
Privée " " "	107½	108
Banque " New York	10½	dist.
Privée " " "	11	do
Traite en or " "	p	pair a t
Or à New York	11½	—

BURNETT & THOMSON,  
61 Rue St. François-Xavier.

PRIX COURANTS
MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c. Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFE VERT-

Table listing coffee prices: Rio, ordinaire, bon, choix, St. Domingue, Costa Rica, Jamaïque, Laguayra, Maracaibo, Ceylan, Java, Mocha.

CHOCOLAT-

Table listing chocolate prices: Fry's & Co, Menier.

CACAO

Table listing cacao prices: Barry, Taylor.

CHICORÉE-

Table listing chicory prices: Barry, Taylor.

CHIANELLE-

Table listing chianelle prices: Spermacétique de Belmont, Paraffine, Française.

CIRAGES-

Table listing tallow prices: Day & Martin, Amerasia.

CIGARES-

Table listing cigars prices: Allemands, Havane, Cheroot de Manilla.

DROGUES & TEINTURES-

Table listing various drugs and dyes: Alum, Arrowroot, Acide Muriatique, Acide Oxalique, Acide Sulphurique, Borax, Bi Carbonate de Soude, Chlorate de Chaux, Camphre, Cochenille, Extrait de Bois de Campêche, Do. de Indigo, Gomme Arabique, Do. de 2nde, Do. de Copale, Do. de Shellac, Senné, Sol Epsom, Soufre en Fleur, Do. Canon, Sol de Soude, Salpêtre, Vitriol Bleu.

EPICES-

Table listing spices: Cannelle, Clous de Girofle, Gingembre d'Afrique, Do. Jamaïque, Macis, Muscade, Moutarde de Wix, Do. de bout, Do. de Taylor, Do. de Keen, Do. Colman, Do. Française, Piment, Polvre noir, Do. blanc, Do. de Cayenne.

EMPOIS-

Table listing starches: Satin de Berger, Do. de Riz, Do. de do, Do. de do, Do. de do, Glandfield.

FRUITS-

Table listing fruits: Amandes du Languedoc, Do. Jourdain, Do. Provence, Do. Princess, Do. Tarragon, Do. Sicile, Dattes, Figues de Smyrne, Do. Malaga, Noix de Brésil.

Table listing oils and fats: Do. Grenoble, Do. Cahors, Do. Bordenaux, Noisettes de Sicile, Do. Barcelone, Prunes d'Ente, Do. de Turquie, Rasins sur choie, Do. do, Do. do, Do. London Layers, Do. Soleil, Do. Corinthe, Do. Valence, Fruits au Sirop, Do. à l'Eau de Vie.

HUILLE D'OLIVE-

Table listing olive oil prices: Baciagalupi, Barton & Guostier, Puget, Do., Possel, Do., Plagniol, Do. en fûts.

MELASSE-

Table listing molasses prices: Barbade, Centrifuge, Cuba, Demerara, Moscovade, Nouvelle Orléans, Porto Rico, Terré.

MARINADES-

Table listing marinades: Gross et Blackwell, Juyce, Thin, Pigott.

PATES-

Table listing pasta prices: Vermicelle de Coupain d'Aix, Bordenaux, Macaroni de Coupain d'Aix, Bordenaux, Sagou, Tapioca.

RIZ-

Table listing rice prices: De Patna, Rangoon, Arrazan.

SAVON-

Table listing soap prices: De Castille, Brown Windsor, Liverpool.

SUCRES-

Table listing sugars: Centrifuge, Moscovade, De Cuba, Demerara, Porto Rico, Rafiné Ecossais, Anglais blanc, en morceaux.

SEL-

Table listing salt prices: Gros de Liverpool, Fin, Factory Filled, Fin de Table, d'Hyères.

THE-

Table listing tea prices: Lump powder, Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

IMPERIAL-

Table listing imperial tea prices: Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon, Young Hyson, Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

HYSON-

Table listing hyson tea prices: Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

JAPONAIS-

Table listing Japanese tea prices: Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

TWANKAY-

Table listing twankay tea prices: Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

SOUCHONG AND CONGOU-

Table listing souchong and congou tea prices: Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

ONLONG-

Table listing onlong tea prices: Extra fin à choix, Bon ordinaire à bon, Commun à bon.

VINAIGRE-

Table listing vinegars: De Bordenaux, Marsaille, Malt, Bohême, T. B.A.C. manufacturé par quantité de 25 boîtes on 50 de boîtes en douane.

Fancy bright

Table listing fancy bright tea prices: Bright, Mahogany, Bright, Noir à chiquer, sucré, Marin, Victoria, Petit favori, Diamant, Prince de Galles, No. 1 et 2, No. 2, 3 et 4, Vermicelle et Macaroni.

DIVERS-

Table listing various goods: Bleu de Cooney, billes, Do. do. boutons, Do. Victoria Laundry, Briques de Bath, Bouteilles Française à vin, p. grosso, Do. Anlaise à bière, Do. Champagne do., Do. Anglaise à porter, Anis, Bouchons à Bière, Do. à Soda, Do. à Vin, Colle forte Anglaise, Ficelle de couteur, Homard de Lewis, Do. Winstow Jones, Graine de cheneris, Do. chanvre, Gelatine de Cox, No. 1, Do. No. 2, Do. No. 3, Mine de Poêle, Sardines à l'Huile, Do. 1-boite, Pipes de Plâtre, Sucre Candi Blanc, Do. Jaune, Do. Brun.

Productions du Canada et Manufacture Indigene.

Table listing Canadian and indigenous products: Anis, Allumettes Faddy, Becket, Beique, Balais en laiton, No. 0, No. 0, No. 1, No. 1, No. 2, No. 3, en cordes, No. 1, No. 2, No. 3, Hurl, No. 0, No. 1, No. 2, Biscuits à la Reine, au Vin, Sucrés, Pic-Nic, Mélés, Brosses à plancher, à soulier, à mine, Cire blanche, jaune, Cirage, No. 1, No. 2, No. 3, Chandelle Paraffine blanche, colorée, Suif, Cigares (tabac de la Havane), Cable à licou, muelina, grollins, Cordes, 48 pieds, 60, 72, 100, Empois, blanc, demi-bleu, bleu, satin, Blé d'Indo, Epingles en bois, Huile de Loup-marin, blanche, paille, brune, Baleise brute, Marsoulin, Lin crue, bouillie, Houblon, Laveuse en bois, zinc, Mastique, Mine de Plomb, Dôme, Pipe, Poudre Allemande, Cook's Favorite, Cook's Friend, Petrole, Papier à enveloppe petite gran. cr., Savon commun, brun ordinaire, blanc, marquo de la couronne, toilette, Sol de Guderich, Seaux, 2 cercles, Sirop Standard, Golden, Miel, Ambre, Sucre jaune, No. 2, No. 2, No. 3, Sucre blanc raffiné, cassé, en poudre, pour confiseur.



Ventes par Encan.

PAR JOHN LEEMING & CIE.

Grande Vente de



NOUVELLES EPICERIES

FRANCAISES ET ANGLAISES

Thes Nouveaux TABACS

VINS, SPIRITUEUX,

&c., &c., &c.,

Aux magasins de MM. J. G. Shipway & Fils, rue St. Jean.

JEUDI, LE 25 AVRIL

Détails dans les catalogues.

Vente à DEUX heures P.M.

JOHN LEEMING & CIE., Encanteurs.



VENTE ANNUELLE

POUR LE COMPTE de la DOUANE

MAISON DE LA DOUANE. }  
MONTREAL, 16 Avril 1872. }

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que les EFFETS ET ECHANTILLONS énumérés ci-dessous et reçus à la Douane pendant l'année, et qui n'ont pas été réclamés des magasins d'examen de la Reine, seront vendus par enchère

SAMEDI, LE 27 AVRIL

S'ils n'ont pas été précédemment réclamés.

A. M. DELISLE, Collecteur.

EFFETS NON RECLAMES.

Reçu de	Marques et Nos. ou adresse.	Colis et contenu
SS Austrian	T. Parker	1 Baril Teinture
SS Caspian	T. P.	1 " "
SS Ottawa	W. M. Kerroll	1 Boite Graines
SS Moravian	C. G. K., 148	1 Caisse Marchandises de Fantaisie
Grand Tronc	J. Warren	1 Caisse Pierres pour Bijouteries
"	H. Lavigne	1 Baril Vernis
"	W. Murray	2 Colis Articles plaqués
"	D. Dowey	1 Boite articles en papier maché
"	B. Riche	5 Pièces de Machinerie
SS Medway	A. Murray	1 Baril Graines
"	[MH] 325	1 Baril Emery
SS Nova Scotian	J. F. Laudy	1 Boite Plantes
"	R. C. Hale	1 " "
SS Scandinavian	<GBR> 63	1 Cae. Broses
Grand Tronc	J. Baird & Co	2 Barils bouteilles vides
SS Niger	[W] J. Wilson	1 Colis Verrerie
Grand Tronc	T. Rameaux	1 caisse effets privés
"	E. Moyer	1 Poêle de cuisine

- SS Hibernian—[WE]—1 colis Verrerie
- " —ARK—12 caisses Vin
- SS Medway—<C>—1 boîte Pamphlets
- Grand Tronc—M. Nolan—1 baril Encre d'imprimerie
- " —J. N. Richard—1 Enseigne
- " —H. F. Louis—1 " "
- " —H. J. Shaw—2 caisses, 3 colis, Décora de Théâtre
- SS Austrian—E. J. De Bellefeuille—1 caisse [Patins]
- SS Niger—<CB> 13-18—6 barils Encre d'imprimerie
- Grand Tronc—Alex. Watson & Cie—3 ballots [Quats]
- " —Mulholland & Baker—1 colis Papier sablé
- " —J. Thompson—1 machine à cribler
- SS Hibernian—S. Hans—1 boîte Fromage
- " —C. Warner—1 baril Whisky
- SS Severn—J. Roy & Cie—1 colis Agrafes
- " —H. Chapinan & Cie.—1 paquet Cire-culairo
- SS Moravian—P. Laine—2 colis Effets privés
- SS Richmond—<P>—1 colis Faïence
- Island Light—J. N. H.—1 boîte Vitres
- " —R.—1 " "
- " —T. T.—1 " "
- " —M.—1 " "
- " —Pas de marques 3 " "
- " —M. W.—1 boîte " "
- " —R. L.—2 " "
- SS Sarmatian—[O] 0203—1 caisse Dry Goods
- Grand Tronc—J. I. Condy—1 boîte Poronerie
- " —R. C. Jamieson—10 barils Ciment
- SS Caspian—S. B.—2 Caisses Figues
- SS Thames—J. S. C. Wurtele—1 Pardessus
- " —O. F. C.—1 Baril Ciment
- Leonie—D.—1 Fut de Vin
- " —D.—1 " "
- " —G. E.—2 " "
- SS Hibernian—S. P.—1 Caisse et un Fut de Vin
- " —E. M. C.—1 " Effets en Caoutchouc
- M 6112
- Grand Tronc R.—Mrs. Coody—2 Barils vides
- " —J. McMahon—3 Boites Verres de Montres
- SS Sarmatian—<P>—4 Futs Whisky
- Grand Tronc R.—J. Date.—1 Tuyau à Gaz
- " —McFarland.—1 Baril Encre d'Imprimerie
- " —F. C. Stratton.—2 Ballots de Chanvre, etc.
- SS Scotian—(M. B.) 1-5.—5 Caisses de Tubos en Cuivre
- " —E. S. W.—11 Caisses Vin
- SS Soandaniavian—[X] 101-2.—2 Caisses Dry Goods
- " —Pillow Hersey & Cie.—1 Colis Plantes
- " —J. O. V.—3 Futs Vin
- M
- SS Austrian—T.—1 Ballot Poehes
- SS Prussian—W. M. 57.—1 Caisse Cuir
- SS Holen Marion—W. H. C.—300 Boites de Vitres
- Diverses adresses—34 Paquets d'Echantillons
- Pas de Marque—Un quantité de vieux Cable.

Vente à ONZE heures.

JOHN LEEMING & CIE., Encanteurs de Sa Majesté.

FA'ENCE! VERRERIES! PRODUITS CHIMIQUES, &c., &c.

Diverses consignations de Marchandises ci-dessus seront reçues par les premiers arrivages du printemps et offertes en ventes publiques le long des navires.

JOHN LEEMING & CIE. Commissaires Preiseurs.

Bureaux au premier Mai—Coin des rues St. Nicolas et St. Paul.

EMMAGASINAGE.

On s'occupera d'emménagement comme ci-dessus aux spacieux magasins

No. 30, RUE ST. NICHOLAS OVIDE STE. MARIE & CIE.

AVIS.

ETABLISSEMENT DE

COMMISSAIRE PRISEUR

ET

COMMISSIONNAIRE.

J'ai vendu mes intérêts dans mon établissement de Commissaire Preiseur et de Marchand Commissionnaire à

OVIDE STE. MARIE, EGR., DE CETTE VILLE,

qui me succède dans toutes les branches de mon commerce sous les noms et raisons de JOHN LEEMING & Cie., Encanteurs et Marchands Commissionnaires. Quand ma santé me le permettra, je serai heureux d'agir comme Commissaire Preiseur pour la nouvelle maison aux magasins des négociants pour qui j'ai vendu depuis tant d'années, et en leur offrant mes plus sincères remerciements ainsi qu'au public de Montréal, pour les faveurs qu'ils m'ont accordées pendant une période de TRENTE-UN ANS, je sollicite respectueusement la continuation des mêmes faveurs pour mon successeur M. STE. MARIE, qui, j'en suis confiant, d'après les facilities qu'il possède, fournira la plus ample satisfaction à mes nombreux amis et au public.

JOHN LEEMING.

Montréal, Mars 1872.

P. S.—J'aurai un bureau privé chez M. STE. MARIE où je transigerai toutes les affaires qui concernent mon ancien établissement maintenant en liquidation.

J. L.

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, j'ai l'honneur d'annoncer au public que j'ai acheté les intérêts de M. JOHN LEEMING, dans son établissement de

Commissaire Preiseur

ET

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

et je me propose de continuer les mêmes affaires sous les noms et raisons de JOHN LEEMING & CIE.

Au Premier Mai, je transférerai mes bureaux dans les bâtisses, coin des rues St. Paul et St. Nicholas actuellement occupées par MM. W. R. ROSS & CIE., où je me propose de tenir régulièrement des

VENTES PAR ENCHERES

D'EPICERIES ET MARCHANDISES

de toutes descriptions pour lesquelles je sollicite respectueusement

DES CONSIGNATIONS

dont je disposerai au plus grand avantage des consignataires et pour lesquelles je rendrai compte fidèlement et promptement.

Ventes publiques aux magasins des Négociants.

Je m'occuperai aussi de la vente de poisson et de autres marchandises sur le quai et le long des navires.

Je donnerai une attention spéciale à la vente de Marchandises avariées pour le compte des Assurances et fournirai les comptes de ventes ainsi que tous autres documents avec promptitude.

Je tiendrai pour référence les Plans des Cadastres et les livres qui s'y rattachent des NEUF QUARTIERS de la ville, et je donnerai une attention spéciale aux

Ventes de Propriétés Foncières.

Le Département de la Comptabilité sera spécialement sous la direction de M. E. J. PICKUP qui a eu la même charge pendant plusieurs années chez M. Leeming.

OVIDE STE. MARIE.

Montréal, Mars 1872.

**Agence Mercantile du Canada**

(The Commercial Agency of Canada)

**Etablie Janvier 1871.**

Fournit des Informations détaillées sur le caractère, l'aptitude, la position financière de chaque négociant, commerçant et banquier de la Puissance.

Un Registre contenant les noms et la valeur pécuniaire des personnes engagées dans le commerce a été publié avec un supplément quotidien des changements et de l'établissement de nouvelles maisons.

**MURRAY, MIDDLEMISS & CO.**

PROPRIÉTAIRES,

**181, RUE ST. JACQUES**

**MONTREAL.**

SUCCURSALES:

Toronto, Halifax, London, Manchester, Sheffield, Liverpool, Glasgow, Melbourne, Paris.

BUREAUX ASSOCIÉS:

New York, Boston, Philadelphia, Baltimore, Chicago, Cincinnati, Washington, St. Louis, San Francisco, Portland, Me.; Portland, Oregon; Detroit, Milwaukee, Louisville, St. Joseph, Toledo, St. Paul, Quincy, Kansas City, Albany, Syracuse, Utica, Birmingham, Rochester, Buffalo, &c.

On se charge de collections à des taux satisfaisants. On ne charge que sur les réglemens effectués.

**AVIS**

EST PAR LE PRÉSENT DONNE que la société qui existait ci-devant entre les Soussignés comme marchands, en la ville de Terrebonne, sous le nom de J-BRE BERNARDIN, a été dissoute de consentement mutuel.

THÉODORE ROUSSIL,  
J-BRE BERNARDIN.

Terrebonne, 1er Mars 1872.

**Dissolution de Société.**

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Épiciers, sous la raison sociale de SENECAI, CADREUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel le 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAI reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du réglemant des affaires de la dite société.

L. H. SENECAI,  
PIERRE JOLY.

**AVIS.**

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'honorable mention qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 264 rue St. Paul et Nos. 209 et 211 rue des Commissaires, sous les noms et raison de **PIERRE JOLY & CIE.**, ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épiceries, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY.

Ci-devant de la maison Senecai, Cadieux & Joly.

**ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.**

**DANS LA COUR SUPERIEURE.**

CANADA } Dans l'affaire de  
Province de Québec, }  
DISTRICT DE MONTREAL. }

**LOUIS PERRAULT**

ET DE **CHARLES OVIDE PERRAULT,**

Tous deux Imprimeurs et Éditeurs de la Cité de Montréal, tant individuellement que comme ayant fait affaires comme tels en société à Montréal, susdit sous la raison sociale de "Louis Perrault & Cie."

Faille.

Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par leurs créanciers; et Vendredi, le dix-septième jour du mois de Mai prochain ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par elle effectuée, tant individuellement que comme ayant été en société sous la dite raison sociale.

Montréal, le vingt-et-unième jour de Mars 1872.

**LOUIS PERRAULT,**  
**CHARLES OVIDE PERRAULT,**

Par leur Procureur ad litem,  
**P. R. LAFREYNE.**

**JORDAN & BENARD,**

Offrent en vente

**QUINZE MILLIONS DE PIEDS**

(15,000,000 de pieds).

DE

**BOIS DE SCIAGE**

COMPRENANT

150,000 Madriers de 3 pouces  
80,000 Madriers de 2 pouces  
75,000 Madriers de 1 1/2 pouce  
75,000 Madriers de 1 pouce  
250,000 Planches de 1 pouce.

De Pin, Pruche, Épinette et autres Bois.

100,000 pieds de Bois de charpente

80,000 pieds de Cèdre

1,500,000 Lattes de Pin

Bardeaux soisés et fondus

Coulombages, Ramos, &c.

Les soussignés ont toujours en main un grand assortiment de MADRIERS ET PLANCHES blanchis et embouvetés spécialement pour la construction d'HABITATIONS, PLANCHERS, COUVERTURES, CLOTURES, &c., et enfin tout ce qui a rapport aux bois de sciage.

Avant de donner aucun ordre ailleurs, les personnes désirant faire quelque achat de la sorte, auraient tout avantage de visiter notre immense stock et notre grand approvisionnement de Bois de Scieage, Charpente, Cèdre, etc., propre à toutes sortes de travaux, nos PRIX étant EXTREMEMENT REDUITS et de la nature de la concurrence.

Bois débité, brut et Cèdre soisé sur commande.

**JORDAN & BENARD.**

**CLOS,** 382, rue Craig, coin de la rue St. Denis, (Carré Viger).

Nos. 1 et 19, rue Notre-Dame.

Rue Water, coin des rues Barclay & Brooks.

**L. N. A. RITCHOT**

MARCHAND TAILLEUR

**184, Rue Notre-Dame, 184**

MONTREAL.

**Société de Construction**

**METROPOLITAINE.**

Le livre d'Actions de cette société a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le 1er Mars prochain.

ALFRED BRUNET,

38 Rue St. Jacques.

Montréal, 26 Février, 1872.

**La Banque du Peuple**

**AVIS.**

AVIS est par le présent donné que feu AMABLE PREVOST, on son vivant, Bourgeois, Marchand de la Cité de Montréal, est décédé le Nauf février courant, et a par la cessé d'être membre de la Corporation ou associé gérant de la "Banque du Peuple."

A. A. TROTTIER,

Caissier.

JOHN PRATT,

Président.

Montréal, 15 février 1872.

**LE BULLETIN DE NEW YORK**

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL

ET D'EMIGRATION.

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

**ABONNEMENT POUR LE CANADA:**

Un an.....\$8.00

Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New York, 48 Broad Street, ou au Bureau du Négociant Canadien, bâtiesse de la Gazette à Montréal.

**MOULINS A COUDRE.**

LE MOULIN A COUDRE AMELIORE DE

**LAWLOR**

Breveté le 2 Juin 1869, le 17 Novembre 1870, et le 8 Août 1871.

Prix, complet - - - - - \$35.00

LE "LAWLOR"

Est le résultat d'une combinaison mécanique des célèbres moulins Singer pour les familles et les manufactures; sa réputation comme moulin à coudre de première classe est au-dessus de tout doute, et conséquemment il n'a pas d'égaux parmi les moulins à points noués vendus à des prix variant de \$25 à \$35.

LE "LAWLOR"

est remarquable non seulement par la supériorité de sa couture, mais encore par la variété des tissus qu'il peut coudre avec une facilité et une perfection égales, employant le fil de soie, de tulle et de coton depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. Ainsi l'étoffe de Beaver peut être cousue avec une grande force et uniformité de point, tandis que la tarlatane et la gaze peuvent être plissées et repliées de la manière la plus jolie.

LE "LAWLOR"

a les mêmes accessoires que le Singer de famille pour faire les remplis, ourler, broder, plisser, piquer, finir et rabattre, lesquels n'ont pas d'égaux parmi les autres moulins.

LE "LAWLOR"

travaille d'une manière remarquablement légère et facile; ses points sont excessivement nets et uniformes, et précisément ce qu'il faut pour les familles, tel que prouvé par les nombreux témoignages reçus en sa faveur, dont voici quelques-uns.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 1er fév. 1872.

Monsieur.—M'étant servi durant les dix derniers mois du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je dois dire que nous sommes parfaitement satisfaits de ses qualités ouvrières. Il travaille parfaitement bien, est facile à conduire et fait un très beau point sur les tissus les plus fins comme sur les plus épais.

A. MASSON, 406, rue Dorchester, de la maison D. Masson & Cie.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 24 janv. 1872.

Monsieur.—Je me sers depuis environ deux ans du moulin à coudre à point noué de Lawlor pour les familles, et j'en suis très satisfait. Il fonctionne bien et fait un très beau point des deux côtés du tissu, et coud également bien dans les tissus légers ou épais.

MADAME JOSEPH WALKER, 18, rue Universitè.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 30 janv. 1872.

Monsieur.—Je suis heureux de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour famille fonctionne à notre satisfaction. Madame Brown le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage de la famille.

A. G. BROWN, de Brown & Claggett, 26 rue St. François de Salles.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 29 janv. 1872.

Je prends la liberté de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour familles que j'ai acheté de vous il y a un an, donne sous tous les rapports la plus grande satisfaction. J'ai employé le Wheeler & Wilson; mais je préfère le votre pour l'usage de la famille.

MADAME M. C. MULLARKY, 25, Carré Richmond.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 26 janv. 1872.

Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités ouvrières supérieures du moulin à coudre de Lawlor pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point noué semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre.

J. A. CLARK, 77, rue Cathcart.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 27 janv. 1872.

Monsieur.—Ayant complètement éprouvé les qualités ouvrières du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je suis heureux de vous informer que dans mon estimation, il est supérieur au Florence et à tous les autres moulins dispendieux dont je me suis jamais servi pour l'usage de la famille.

MADAME E. A. WILLIS, 759, rue Ste. Catherine.

**J. D. LAWLOR,**

Fabricant de moulins à coudre de Singer, B. P. Howe & Lawlor.

Bureau principal—365, Rue Notre-Dame,

**MONTREAL.**

Les marchands de moulins à coudre trouveront avantageux de donner une attention spéciale à la vente de ce moulin.

Demander les listes de prix et les ciroulaire.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribuées.		MALLES.	T-oyées.	
A. M. P. M.		ONTARIO.	A. M.	P. M.
3.30	.....	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
3.30	.....	Province d'Ontario.....(a)	7.00	6.45
6.30	.....	Rivière Ottawa par route.	7.00	.....
<b>QUEBEC.</b>				
.....	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	.....	.....
.....	.....	Québec, p. chemin de fer.....	.....	.....
8.00	.....	Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....	7.00	7.00
8.30	2.00	St. Rémi et Hemmingford.....	6.00	2.00
10.00	.....	St. Hyacinthe et Sherbrooke.....	6.00	1.00
10.00	.....	De St. Jean et Rouze's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	.....	2.30
10.00	.....	.....	.....	2.00
<b>MALLES LOCALES.</b>				
11.00	.....	Beauharnois (route).....	6.00	.....
11.00	.....	Chambly (aussi 6 A. M.) et St. Césaire.....	.....	1.30
11.00	.....	Contrecoeur, Varannes et Verchères.....	.....	1.30
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouesl.....	10.30	.....
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachino.....	6.00	2.00
10.00	.....	St. Lambert.....	.....	2.00
9.30	2.15	Laprairie.....	.....	2.00
11.00	.....	Longueuil.....	6.00	1.30
.....	.....	N. Glasgow & St. Récollet.....	7.00	.....
.....	5.15	Terrabonne & St. Vincent.....	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
.....	.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	.....
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	.....
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
8.10	.....	Trois-Rivières par la Rive Nord.....	.....	.30
8.00	.....	.....	.....	.....
<b>PROV. MARITIME.</b>				
.....	.....	N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00
Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.				
<b>ETATS-UNIS.</b>				
8.49	.....	Boston et les Etats de la Nouv. Angleterre, excepté le Maine.....	8.00	2.15
8.109	.....	New-York et les Etats du Sup.....	.....	2.47
8.49	.....	Island Pond, Portland et le Maine.....	.....	12.47
8.30	.....	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.		
Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiées chaque jour à New-York d'où partent les aumalles:	.....	2.15
Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les Jendis P. M.	.....	.....
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	.....	.....
<b>GRANDE BRETAGNE.</b>		
Par la ligne Canadienne... Vendredi...	.....	7.00
Par la ligne W. & G. vid New-York.....Lundi.....	.....	2.30

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 P.M.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.  
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M.  
 Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,  
**SYNDIC OFFICIEL,**  
 ARTHABASKAVILLE,  
 Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

# J. McARTHUR & SON

Nos. 9 et 10

*Nouvelles Bâtisses des Sœurs,*

**IMPORTATEURS**  
 ET  
**MARCHANDS EN GROS**

**VERRE A VITRES**

DE TOUTES SORTES.

**Huile de Lin**

Bouillie Blanche, Crue et Double Bouillie.

**Peintures**

Sèches et à l'Huile de toutes couleurs.

**Laque**

Pour assécher les Peintures et les Vernis.

**Esprit de Terebentine.**

**Resine.**

**Poix.**

**Goudron.**

**Produits Chimiques.**

**Bois de Teinture.**

**HUILE de Pétrole.**

**HUILE de Loup-marin.**

**HUILE Morue.**

**HUILE de Baleine.**

**HUILE de Lard.**

**HUILE d'Olive**

ET

**HUILES POUR MACHINES**

DE TOUTES SORTES.

AINSI QUE

**HUILES POUR SUINT.**



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,  
 OTTAWA, 11 avril, 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,  
 Commissaire des Douanes.

**SALLE D'ENCAN DE TORONTO**

Etablie en 1834.

**F W. COATE & CIE.**

AGENTS DE MANUFACTURES

**ENCANTEURS**

ET

**MARCHANDS COMMISSIONNAIRES**

RUE KING

TORONTO.

G. H. DUMESNIL,  
**Syndic Officiel,**  
 NOTAIRE ET COMMISSAIRE

POUR QUÉBEC ET ONTARIO,

No. 5 Rue St. Sacrement, MONTREAL.

M. G. H. Dumesnil se charge aussi d'affaire à commission et succession, d'achat et de vente de propriétés, etc., etc., etc.

**E. GERIN,**  
 Grand Propriétaire de  
**VIGNOBLES A ROUMAGNOLE,**  
 PRES COGNAC.

Le navire "PRUDENCIA" quittera CHARENTE le premier Avril prochain, avec un chargement de PRODUITS FRANCAIS, consignés aux soussigné, et consistant en :-

Barriques	}	EAU DE VIE de "GERIN" crus de 1864 à 1871
Cuisses		EAU DE VIE de "GERIN" crus 1858 à 1871
Cuisses	}	CHAMPAGNE, différentes marques favorites.
Cuisses Futs		VIN CLARET de choix.
Cuisses Futs	}	VIN BLANC "de GRAVE"
Futs Cuisses		CHAMPAGNES
Futs Cuisses	}	VIN DE MESSE
Futs Cuisses		VIN MEAULX PIC, délicieux vin de table
Cuisses Futs	}	MOUTARDE FRANCAISE, VINAIGRE
		&c &c &c

Le tout sera offert en vente à l'arrivée du navire. M. GERIN n'est pas un négociant, mais un propriétaire de VIGNOBLES et tous ses VINS et spiritueux sont fabriqués sous sa surintendance personnelle et sont garantis égaux aux meilleurs marques du district de COGNAC.

JOHN LEEMING & CIE.,  
 Consignataires.

**Huiles et Peintures**

LYMANS, CLARE & C<sup>ie</sup>.

ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN, PEINTURES ET MASTIC. IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES, PEINTURES ET COULEURS. HUILES ET BOIS DE TEINTURES. 382, 384 et 386, St. Paul Street, Montréal.

**ALFRED SAVAGE & SON**

Manufacturiers

D'HUILE DE LARD, HUILES POUR MACHINERIES ET LAME.

Usine—Coin des Rues McCord et St. Thomas. Bureau—No. 1, Halle aux Blés, Rue St. Jean, MONTREAL.

JOHN McARTHUR & SON,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES, PEINTURES SECHES ET À L'HUILE, VERNIS, VITRES, PRODUITS CHIMIQUES, Marchandises de Marine, Teintures, &c., 18 Rue Lemoine, MONTREAL.

R. C. JAMIESON & C<sup>ie</sup>,

MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE. IMPORTATEURS D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, etc., etc. No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean, MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES. Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veillez rendre une visite à mon Etablissement, 311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL. L. N. DENIS.

**Huile de Pétrole.**

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée)

Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES, ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT, 13 Halle aux Blés, MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,

MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RAFFINÉE, D'HUILES LUBRIQUES, BENZOLE, GOUDRON, etc., 36 Rue Lemoine, MONTRÉAL. Toujours en magasin toutes les meilleures marques d'Huiles de Charbon. Le plus haut prix payé pour les barils vides.

**Ferronnerie et Quincaillerie.**

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, COUTELLERIE, &c., &c., 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudrouil) MONTREAL.

**MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES**

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNERIES et Fabricant de FERBLANTERIES, ENSEIGNE de L'ÉGOÛNE et du CADENAS, Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS DE FERRONNERIES et QUINCAILLERIE, Nos. 283 et 285 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIC, HUILE, Térébentine, VERNIS à Meubles, VERNIS à Voiture, POELES de Cuisine, POELES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

ETABLIS EN 1860.



**J. T. Le TOURNEUX,**

IMPORTATEUR DE

PEINTURES DE TOUTES COULEURS

HUILES, VERNIS, VERRES A VITRES, MASTIC, LAMPES, PINEAUX, CHEMINEES, ETOUPE, COLTAR, &c., &c.

VITRES, GLACES DE MIROIRS et VITRES DE COULEUR TAILLÉES A DEMANDE.

RECETTES POUR TEINDRE, &c.

Soul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Doosors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.

**Scierie à Vapeur.**

SCIÉRIES À VAPEUR

DE

J. McD. CAMPBELL & C<sup>ie</sup>.

Ci-devant MOULINS DOUGLAS

472 Rue William, (McCord aient.)

Bois de service scié et plané à ordre.

J. McD. CAMPBELL. ALPH. HOULÉ.

**Garde-magasins.**

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,

65, RUE DE LA COMMUNE,

Vis-à-vis le Bassin du Canal,

MONTRÉAL.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

**Graines.**

**WM. EVANS,**

GRAINETIER DU CONSEIL D'AGRICULTURE, Province de Québec.

ENTREPOT Agricole et Magasin de Graines du Canada. Coin des Rues McGill et des Enfants Trouvés.

MARCHÉ STE. ANNE, MONTRÉAL.

**PRODUITS AGRICOLES DE TOUS GENRES.**

Graines de champs, de jardins, et de fleur, guano superphosphate et autres fertilisants. Serres et ferme à graines à la Côte St. Paul, près Montréal. Arbres fruitiers et d'ornements, tiges, roses, sorros, plantes végétales, petits fruits, etc., etc.

**Les Marchands de la Campagne**

Sont priés de ne pas oublier la

**PHARMACIE PICAULT & FILS**

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles sont de qualité supérieure et à des PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

AUSSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS, PHARMACIENS CHIMISTES, 75, Rue Notre-Damo.

**EWING BROTHERS**

GRAINETIERS,

100, Rue McGill, MONTREAL,

Offrent en vente un assortiment choisi de GRAINES DE FERMES, DE JARDINS DE FLEURS, PLANTES BULBEUSES, PLANTES FLEURISSANTES, Etc., Etc., Fto.

Une attention spéciale donnée au COMMERCE de GROS. Echantillons et prix donnés sur application.

**Pharmaciens.**

LE SOTHÉRION

PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.

DIPLOMÉ.

Préparé par le Dr. POURTIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consommation, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B.—Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatique étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POURTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,

EVANS, MEROER & CO., Montréal.

**Assurances.**

**UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.**—Capital, 25 Millions Stg.—Déposé en Canada, \$150,000.

**FEU.**—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.

**VIE.**—Garantie parfaite et taux raisonnable.

Marques caractéristique—Economie dans l'administration et bonus libéraux.

Voix exemples dans le prospectus.  
**MORLAND, WATSON & CIE.,**  
 Agents Généraux pour le Canada.  
**FRED. COLE, Secrétaire.**  
**A. TELLIER, Sous-Agent.**  
 Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

**THE CITIZENS INSURANCE COMPANY OF CANADA**

Capital Souscrit - - \$1,000,000

BUREAUX PRINCIPAUX ;

175, Rue St. Jacques, Montreal.

**DIRECTEURS :**

**SIR HUGH ALLAN**..... Président.  
**EDWIN ATWATER**..... Vice-Président.  
**HENRY LYMAN, ADOLPHE ROY,**  
**NORTON P. CORSE, C. J. BRIDGES,**  
**GEORGE STEPHENS.**

**RISQUES CONTRE LE FEU.**

Pris à des taux raisonnables sur toutes descriptions de Propriétés en ville et à la campagne. Bâtisses isolées et Constructions de Ferme pour Trois Ans aux plus Bas Taux. On prend aussi des Risques sur les Grains et Produits.

**RISQUES SUR LA VIE**

Avec ou sans Profits tous d'après le Nouveau Système et aux conditions les plus favorables.

**FIDELITE, GARANTIE**

Des Bons d'indemnité sont accordés contre les pertes causées par l'infidélité des employés. Les Bons de Fidélité de cette Compagnie sont acceptés par presque toutes les Compagnies de Chemins de Fer, Banque, Corporations Municipales et Compagnies Publiques de la Puissance, aussi bien que par le Gouvernement de la Province de Québec.

**ACCIDENTS.**

Des Polices sont données contre les accidents causant des injures corporelles ou pertes de vie, garanties de \$3 à \$5 par semaine pour incapacité temporaire provenant d'accidents ou le paiement de la somme principale assurée (de \$500 à \$5,000) si l'injure cause la mort.

Cette Compagnie étant purement Canadienne et soutenue par les plus grands capitalistes et marchands de la ville de Montréal, à droit et sollicite le support du public Canadien.

On peut obtenir des Prospectus de chaque Département avec tous les détails en s'adressant aux Bureaux Principaux ou à aucun des Bureaux de la Compagnie.

**SA GRANDEUR MOR. DE MONTREAL** et les Messieurs suivants ont des parts dans cette Compagnie :

Hon. Juge Herthelot,	A. Cantin,
Hon. C. S. Rodier,	Damase Masson,
Hon. Henry Starnes,	J. B. Rolland,
John Pratt,	J. B. Boaudry,
E. J. Barbeau,	Dr. Trudel,
P. M. Galarneau,	N. Villeneuve,
V. udon,	N. Valois,
E. Hudon,	P. A. A. Dorion,
P. A. Fautoux,	J. F. Sincennes,
R. Bellemare,	J. L. Cassidy,
L. J. Béliveau,	Cassidy et Leblanc,
Alphonse Desjardins,	A. Jodoin, Fils.

Et plusieurs autres citoyens bien connus de Montréal.

**GEORGE B. MUIR,**  
 Gérant du Département du Feu,  
**EDWARD STARK,**  
 Directeur-Gérant,  
 Département des Garanties sur la Vie et sur les Accidents.

Montreal, 25 Mars 1872.

**Assurances.**

**ETAT FINANCIER DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ANDES,**

25 Octobre 1871.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286 034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900 00
Prêts collatéraux	99,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,194.53
Billets recevables	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,066.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00

Total de l'actif..... \$2,078,148.46

**PERTES DE CHICAGO.**

\$350,000

**EN COURS DE REGLEMENT.**

**J. B. BENNETT.**

Président.

**N. P. HARRINGTON, Agent,**

235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

**CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.**

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

**SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS,** et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des **GARANTIES INCONTESlables**

aux assureurs.

Ces traits caractéristiques et la **MODICITÉ DE SES TAUX**

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre.

On peut obtenir en s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

BUREAUX à MONTRÉAL: 196 Rue St. Jacques.

**R. POUNALL,**

Agent Général.

BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street,  
**J. W. MARLIG, Agent Général.**

**Marchands de Farines.**

**BOYER, HUDON & CIE.,**

Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

**MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS ET EPICERIES,**

**L. ALPHONSE BOYER, FIRMIN HUDON, CHARLES BOYER. MONTRÉAL.**

**HOSPICE LABELLE & CIE.,**

**MARCHANDS DE FARINES, GRAINS ET PROVISIONS, No. 10, Rue du Port, MONTREAL.**

**KIRKWOOD & MORE,**

**MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS et HUILES de POISSON, 26 Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.**

**Papier à Vendre.**

**QUELQUES centaines de livres de papier à vendre S'adresser au Bureau du NÉGOCIANT CANADIEN.**

**J. L. CASSIDY & CIE.**

**IMPORTATEURS DE PORCELAINES, VERRERIES ET VAISSELLE. 339 & 341 Rue St. Paul, BATISSE DES SCEURS, MONTRÉAL.**

**G. & J. GROVES,**

MARCHANDS DE



**FAIENCE,**

**424,**

**Rue St. Paul, MONTREAL.**

**Rapport du Commerce, 1871.**

LE TRES GRAND SUCCES qu'à rencontré l'année dernière le Rapport Annuel du Commerce et des Affaires de Montréal, et de la Puissance du Canada, par M. Wm. J. Patterson, secrétaire de la Chambre de Commerce de la Puissance et de l'Association de la Halle aux Blés de Montréal, nous a engagé à prendre des engagements pour le publier de la même manière cette année.

Le Rapport sera publié comme Supplément à la Gazette et sera expédié, frais de port payés, à tous les abonnés à l'édition quotidienne, lui assurant ainsi une circulation mensuelle de 100.

Les arrangements conclus l'année dernière avec MM. DUN, WYMAN & Co. pour expédier par la maille une copie du rapport aux principaux hommes d'affaires de la Puissance et dans les provinces de Terre-Neuve et de l'Île du Prince Edouard, seront continués pour la présente édition.

Chaque membre de la Chambre de Commerce et de l'Association de la Halle aux Blés en recevra un exemplaire. Un petit nombre de copies seront mises en vente à 25 cts.

Un grand nombre d'exemplaires seront expédiés en Angleterre pour y être distribués parmi les marchands et autres intéressés dans le commerce canadien.

Comme intermédiaire d'annonces, ce Rapport offre beaucoup d'avantages. La grande circulation distribuée comme ci-dessus, le mettra sous les yeux de tous les hommes d'affaires dans la Puissance; et la réputation dont jouit M. Patterson de premier statisticien commercial du Canada garantit sa considération et sa lecture, comme une autorité indisputable en matières commerciales.

Un nombre limité d'annonces, convenable à la nature du rapport seront insérées aux taux suivants:—

Une page.....	\$100.00
Une demi-page.....	55.00
Un quart de page.....	30.00

Le Rapport sera publié vers le 1er Mai prochain, et les ordres pour des exemplaires ou pour les insertions des annonces devront être expédiés pas plus tard que samedi, le 27 Avril courant.

**T. ET R. WHITE,**  
 Editeurs-propriétaires de la GAZETTE.

Bâtisse de la Gazette, 4 Avril 1872.

**MARCHANDS DE DENREES COLONIALES:**

**N. QUINTAL. 83 Rue St. Joseph.**

**COURTIERS et COMMISSIONNAIRES:**

**A. & A. B. CHARLEBOIS, 16 Rue St. Sacrement.**

**R. FAIRBANKS, 5 Rue St. Sacrement.**

**MORIN & CIE., 24 Rue St. Sacrement.**